



RAPPORT D'ACTIVITE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
9 JUIN 2018



01-44-53-45-90



www.familles-de-france.org



28 place St Georges Paris 75009



contact@familles-de-france.org

2017

SOMMAIRE

Sommaire.....	1
1. Carte d'identité.....	2
2. Vie statutaire	3
3. Temps forts 2017	5
4. Département Animation de la vie associative.....	15
5. Département Politique familiale / Santé.....	22
6. Département Vie familiale / Education	31
7. Département Consommation.....	37
8. Département Cadre de Vie / Habitat.....	42
9. Département Communication.....	44
10. Interventions médiatiques	48
11. Formations.....	49
12. Représentations – quelques exemples.....	50
13. Conférences.....	51
14. Agenda statutaire 2017	52
15. Nos associations	53

Directeur de la publication et Président de Familles de France : Patrick CHRÉTIEN
Rédactrice en chef et secrétaire générale : Odile COUTAUDIER

1. CARTE D'IDENTITÉ

70 ANS – 1947/2017

1947 : Fusion des quatre grands mouvements familiaux non syndicalistes en une puissante fédération : la Fédération des Familles de France, du jeune foyer à la famille nombreuse.

Familles de France participe à la défense des intérêts de la famille au sein d'un réseau qui propose des actions à visée sociale, économique, de protection du consommateur et d'éducation ayant pour finalité l'accompagnement et la défense des familles.

Reconnue d'utilité publique, la Fédération nationale Familles de France est :

- Agréée d'éducation populaire ;
- Agréée organisation nationale de consommateurs ;
- Agréée organisme de formation ;
- Agréée association d'usagers du système de santé.

Familles de France est affilié à l'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES (UNAF)

FIN 2017, FAMILLES DE FRANCE EST PRÉSENT DANS

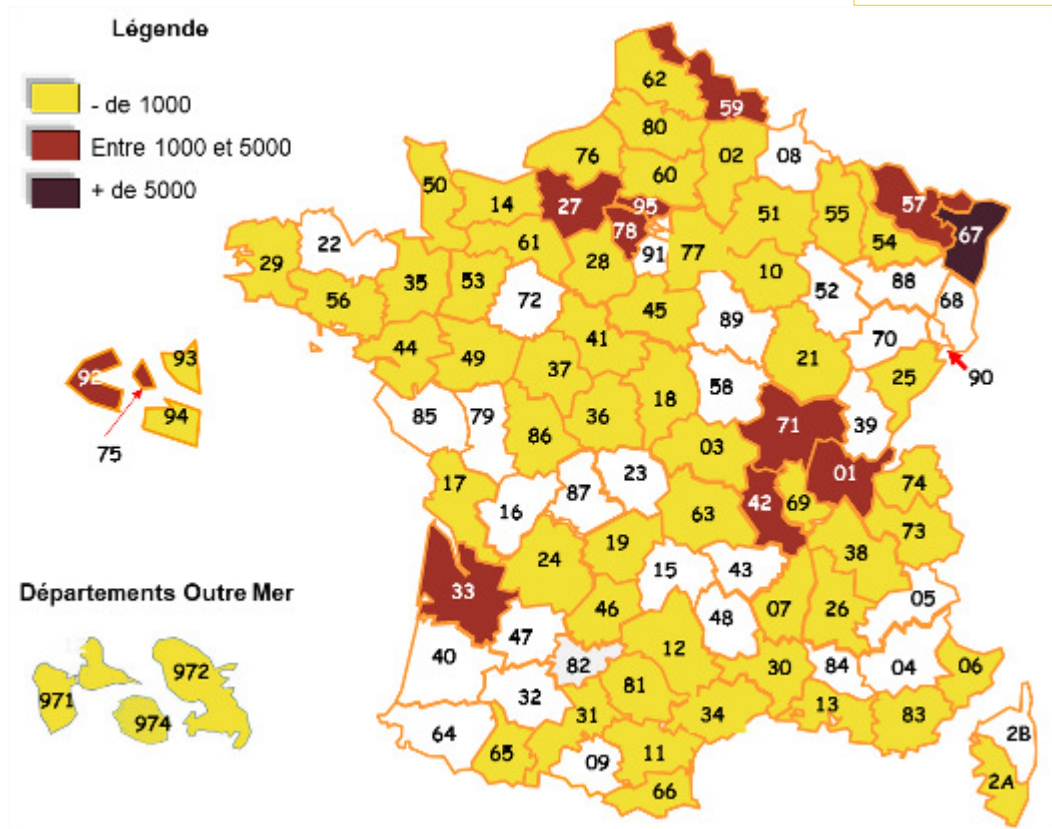
69 départements de métropole et d'outre-mer.

Soit :

50 fédérations départementales

239 associations Familles de France de Métropole et d'Outre-mer selon le modèle de l'association loi 1901

Plus de **40 000** familles



2. VIE STATUTAIRE

www.familles-de-france.org/organisation



CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU

Au 31 décembre 2017, le Conseil d'Administration est composé :

- De 29 administrateurs issus de 20 départements :

Urvassée BAGUANT (59),
Aloyse BARDOL (67),
Jamy BELKIRI (13),
Germain BERTRAND (35),
Christiane BRAND (75),
Amandine BULA (59),
Marie-Christine CARLA-COISSAC (75),
Patrick CHRÉTIEN (57),
Philippe de COMBEJEAN (67),
Odile COUTAUDIER (71),
Raphaëlle DELENTE (30),
Bernard DESBROSSES (71),
Virginie DURIN (75),
Thierry FOULQUIER-GAZAGNES (34),
Danièle GIRARD (27),
Monique GUEGUEN (18),
Jean-Jacques GUYENET (57),
Charly HEE (60),
Cyrille-Frantz HONEGGER (69),
Chantal HUET (95),
Isabelle LABOYSSSE-LALEU (31),
Mireille LACHAUD (30),
Marie-Madeleine LANGLOIS-JOUAN (36),
Fernand LORRAIN (54),
Patricia NICOLAS (27),
Samir REGRAGUI (66),
Jacqueline RUAAULT (28),
Raphaël SOUILMI (94),
Catherine VIVIEN (94).

- Et de 6 membres d'honneur :

Ghislaine ABRAHAM,
Alette BELLA VOINE (décédée en janvier 2018),
Suzanne BRUNEAU,
Jacques DUPRAT,
Henri LAURENT,
Michel PARAMELLE.

La fédération nationale est administrée par un conseil d'administration et un bureau.

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an.

Le Conseil d'administration fixe les orientations du Mouvement dont la mise en œuvre est assurée par la Fédération nationale sous l'autorité du Président.

Les membres du Conseil d'administration ont statué sur les points liés à la stratégie du Mouvement et à l'actualité.



BUREAU AU 31/12/2017

Président : Patrick CHRÉTIEN

Secrétaire Générale : Odile COUTAUDIER

Trésorière : Danièle GIRARD

Vice-Présidents : Virginie DURIN et Samir RÉGRAGUI

Secrétaires adjoints : Mireille LACHAUD et Jean-Jacques GUYENET

Trésorière adjointe : Jacqueline RUAAULT

Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois : les 7 janvier, 31 mars, 2 juin et 7 octobre.

CA 2017	Présent ou représenté				Nb présences	Nb pouvoirs
	7/1/17	31/3/17	2/6/17	7/10/17		
BAGUANT Urvassee	1	1	0	1	3	
BARDOL Aloyse	1	1	1	1	3	1
BELKIRI Jamy	1	1	1	1	4	
BERTRAND Germain	1	1	1	1	3	1
BRAND Christiane	1	1	1	1	3	1
BULA Amandine	1	1	0	0	2	
CARLA-COISSAC Marie-Christine	1	1	1	1	0	4
De COMBEJEAN Philippe	1	1	1	1	3	1
COUTAUDIER Odile	1	1	1	1	4	
CHRETIEN Patrick	1	1	1	1	4	
DELENTE Raphaëlle	1	1	1	1	1	3
DESBROSSES Bernard	1	1	1	1	4	
DURIN Virginie	1	1	1	1	3	1
FOULQUIER-GAZAGNES Thierry	1	1	1	1	4	
GIRARD Danièle	1	1	1	1	4	
GUEGUEN Monique	1	1	1	1	4	
GUYENET Jean-Jacques	0	1	1	1	2	1
HEE Charly	1	1	1	1	4	
HONEGGER Cyrille-Frantz	0	0	0	0	0	
HUET Chantal			1	1	2	
LABOUYSSSE-LALEU Isabelle	0	0	0	0	0	
LACHAUD Mireille	1	1	1	1	4	
LANGLOIS-JOUAN Marie-Madeleine	1	1	1	1	3	1
LORRAIN Fernand	1	0	0	0	0	1
NICOLAS Patricia			1	1	0	2
REGRAGUI Samir	1	1	1	1	4	
RUAAULT Jacqueline	1	1	1	1	4	
SOUILMI Raphaël	1	1	0	0	0	2
VIVIEN Catherine	1	1	1	0	1	2

pas en poste à cette date

Le Bureau s'est réuni 6 fois : les 20 février, 29 avril, 2 juin, 29 juin, 12 septembre et 8 décembre.

BUREAU 2017	20-févr	29-avr	02-juin	29-juin	12-sept	08-déc	Nombre de présences
BAGUANT Urvassee	1	1	démissionnaire				2
CHRÉTIEN Patrick	1	1	1	1	1	1	6
COUTAUDIER Odile	1	1	1	1	1	1	6
DURIN Virginie	1	1	1	1	1	0	5
GIRARD Danièle	1	1	1	0	1	1	5
GUYENET Jean-Jacques		1	1	1	1	1	5
LACHAUD Mireille	1	0	1	1	1	1	5
RÉGRAGUI Samir	0	0	1	0	1	1	3
RUAAULT Jacqueline	1	0	1	1	1	0	4

3. TEMPS FORTS 2017

www.familles-de-france.org/nos-actions

RENTRÉE SCOLAIRE

Jeudi 17 août 2017, Patrick CHRÉTIEN, président national, aux côtés d'Odile COUTAUDIER secrétaire générale et de Kevin du département consommation, dévoilait le coût moyen d'un collégien en 6ème.

Les nombreux journalistes présents, ont pris connaissance des résultats de l'enquête Familles de France réalisée avec le travail de terrain des bénévoles.

Cette année, les 263 enquêtes de Familles de France proviennent de 36 départements et ont ciblé :

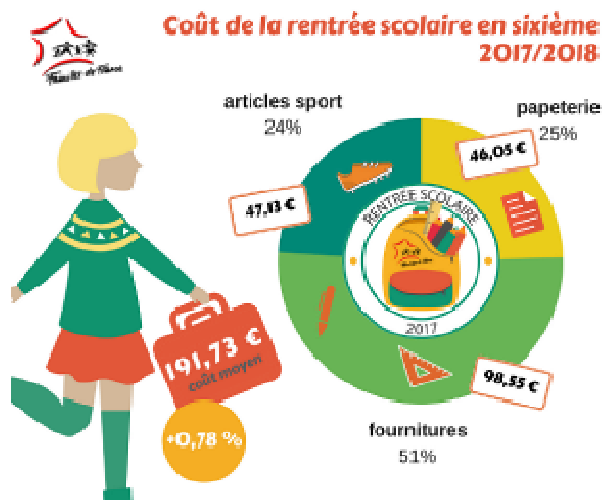
- 72 magasins de détail
- 77 supermarchés et grands magasins
- 114 hypermarchés

Le coût de la rentrée scolaire 2017 s'élève à 191,73 € soit une augmentation de 0,78%.

La hausse du coût moyen de la rentrée en 6ème en 2017 progresse donc de 1,49 € par rapport à 2016.

Une baisse est constatée sur les articles de papeterie. Les fournitures non papetières sont sensiblement à un prix constant dans les 3 circuits de distribution.

Une hausse des 3 articles de sport est constatée principalement dans les magasins spécialisés sur ce type de produits.



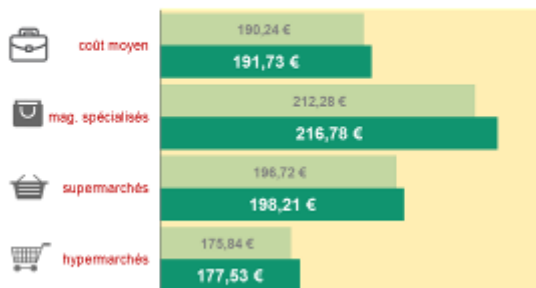
Coût de la rentrée scolaire en sixième 2017/2018

PAR CIRCUIT ET PAR PRODUIT

	papeterie	fournitures	sport
coût moyen	47,13 €	98,55 €	46,05 €
mag. spécialisés	42,56 €	91,94 €	43,03 €
supermarchés	49,09 €	98,45 €	49,88 €
hypermarchés	54,99 €	114,59 €	47,20 €



Comparatif coût de la rentrée 2017 et 2016 par circuit de distribution



JOURNÉE DU RÉSEAU

Le 1er avril 2017, les responsables, administrateurs, salariés de Familles de France se sont réunis non pas pour faire des farces... mais pour découvrir et réfléchir à des "actions innovantes".

Le président Patrick CHRÉTIEN accueillait une soixantaine de bénévoles venus des 4 coins de la France.

Le début de matinée permis de présenter les nouveautés du national :

- Nouveaux salariés
- Dossier "Élections 2017"
- Renouvellement du projet associatif
- Agrément santé
- Action d'encouragement au bénévolat des jeunes

Le programme qui a suivi fut chargé et passionnant. Plusieurs intervenants, militants d'associations de Paris, Dreux, Boissy St Léger...ont avec passion présenté les actions mises en place et principalement orientées vers les enfants et les jeunes parents.

Se sont succédés :

- Mini-clubs sciences
- Parentalité positive et communication bienveillante parents-enfants
- Espace parents en collège : L'association des Familles de France de Boissy St Léger et Limeil Brévannes propose « La Radio au collège » dans les espaces Parents
- Transmission des valeurs et prévention de l'extrémisme
- Mini-clubs laïcité

Une journée enrichissante avec :

- des échanges d'expérience à reproduire et à multiplier
- et des témoignages apportant plein d'optimisme et de vitalité et de plus avec beaucoup d'humour ...



ACHAT GROUPÉ TÉLÉPHONIE

Familles de France et Selectra ont lancé le premier achat groupé portant sur les abonnements Internet et mobiles.

L'association Familles de France a appelé tous les foyers à s'inscrire à son achat groupé portant sur les box Internet et les forfaits mobiles. Objectif : s'engager par une action concrète pour le pouvoir d'achat des ménages. Plus les inscrits seront nombreux, plus l'association gagnera en poids dans la négociation d'une remise attractive.

Un budget moyen de 1500 euros pour une famille de 4 personnes.

Aujourd'hui, la facture mensuelle moyenne d'un français s'élève à 21,7€ pour un forfait mobile et à 38€ pour internet : dans le cas d'une famille de quatre personnes la dépense annuelle atteint donc 1500€, pour un service désormais considéré comme indispensable. Face à ce constat, Familles de France a décidé d'agir en négociant des tarifs de groupe attractifs et pérennes.

Avec plus de 88 000 pré-inscriptions enregistrées, l'association a pu peser dans la négociation pour obtenir un tarif de groupe particulièrement attractif. Après étude des propositions soumises par les opérateurs, Familles de France a sélectionné l'offre de SFR : -15% de remise mensuelle sur ses offres box et/ou mobile (engagement de 12 mois sur les offres Box).



PROPOSITIONS DE FAMILLES DE FRANCE :

- Garantir la réussite scolaire de tous - Favoriser la découverte professionnelle - Valoriser l'entrepreneuriat et l'alternance	- Accompagner les adolescents en dehors de l'école - Soutenir l'engagement des jeunes - Préserver les temps en famille
- Partager l'impôt et le coût du logement - Prévenir la dette des familles - Rester libre et autonome	- Rendre plus équitables les prestations - Insérer les allocations sur le coût réel de l'impôt - Relancer le quotient familial
- Mettre en place une véritable politique de l'emploi - Étudier la gestion du budget - Généraliser le chèque énergie	- Améliorer les retraites de tous - Réguler les retraites - Assurer l'égalité femmes-hommes à la retraite
- Rendre obligatoire les assurances pour tous - Mutualiser les coûts de l'énergie dans les logements sociaux - Permettre aux jeunes actifs et aux éleveurs de se loger	- Assurer l'égalité des soins - Faciliter l'accès aux soins - Développer les structures d'accueil pour les personnes en situation de handicap
- Renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire - Développer les énergies renouvelables - Soutenir les petites entreprises	- Favoriser le pouvoir d'achat des jeunes - Reconnaître les compétences des bénévoles - Soutenir la vie associative

MOBILISONS-NOUS POUR LES FAMILLES!

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES

Familles de France a apporté 30 propositions concrètes au débat, suite à une concertation avec son réseau : sur la jeunesse, la santé, le logement, le pouvoir d'achat, les retraites et le développement durable.

Familles de France a retenu les préoccupations fortes des familles d'aujourd'hui :

- La réussite scolaire de tous les enfants
- Des prestations familiales plus justes
- L'accès aux soins de qualité pour tous
- Le droit au logement pour les plus jeunes
- Une retraite décente et juste
- Le développement de la solidarité
- La préservation de notre planète.

Familles de France a appelé les candidats à faire de ces propositions les véritables sujets de leur campagne afin de redonner du sens aux décisions publiques.



RENCONTRES AVEC LES MINISTRES ET LES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT OU DES INSTITUTIONS

Familles de France répond aux invitations du gouvernement et des pouvoirs publics.

- Le 23 janvier - Cérémonie des vœux de Laurence ROSSIGNOL ministre des familles.
- Le 25 janvier - Rencontre de l'Injep (institut national jeunesse et éducation populaire), « l'engagement des jeunes dans la culture : initiatives et pratiques ».
- Le 02 février à l'auditorium du ministère de la Santé à Paris / Présentation des travaux de préfiguration de l'UNAASS.
- Le 21 mars / Assemblée générale constitutive de l'UNAASS.
- Le 19 septembre / Patrick CHRÉTIEN a rencontré Monsieur Christian GRAVEL, Préfet chargé de mission sur le Plan Préfecture Nouvelle Génération et chargé de la relation aux usagers.
- Le 28 septembre, Patrick CHRÉTIEN et Bernard DESBROSSES, notre représentant au HCFEA (Haut Conseil à la Famille, l'Enfance et l'Age) ont été reçus à l'Élysée par Constance BENSUSSAN, conseillère technique du Président de la République pour l'inclusion, l'égalité femmes hommes et citoyenneté, à sa demande.
- Le 29 septembre, Familles de France, représenté par Patrick CHRÉTIEN, Mireille LACHAUD et Magali GRENOUILLEAU, était reçu par Corinne DESFORGES, directrice de cabinet de la secrétaire d'Etat à l'égalité entre les Femmes et les Hommes.
- Le 20 novembre, Patrick CHRÉTIEN a assisté à la mise en place de l'Instance de consultation des usagers par le Ministère de l'intérieur à l'invitation de Denis ROBIN secrétaire général du ministère de l'intérieur.
- le 15 novembre, Patrick CHRÉTIEN, administrateur à l'UNAF et président de Familles de France accompagnait la présidente de l'UNAF, Marie-André BLANC au ministère du travail.
- Le 30 novembre, Patrick CHRÉTIEN participait à la célébration du 50ème anniversaire de la CNAF, à la Mutualité à Paris.
- Le 9 novembre, le Gouvernement détaillait ses objectifs sur sa politique de développement de la vie associative et de l'ESS pour 2018. Édouard PHILIPPE, Premier ministre, accompagné de Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'éducation nationale, chargé de la vie associative, ont reçu sur le site des Grands Voisins (Paris 14ème), les associations dont Familles de France.



UNE DÉLÉGATION CORÉENNE REND VISITE À FAMILLES DE FRANCE

Familles de France a reçu, vendredi 3 novembre 2017, une délégation coréenne composée de personnes ayant dans leur pays des activités au service des populations.

Ils souhaitent rencontrer une association qui pouvait leur présenter la politique familiale française, et plus largement la protection sociale.

Le taux de natalité en Corée n'est que de 1 enfant. Les participants étaient très intéressés par l'impact des politiques publiques sur cet indicateur en France.



PROJET ASSOCIATIF 2018-2022

Notre projet associatif s'articule autour d'axes majeurs qui sont la politique familiale, l'éducation et la protection de l'enfant, la santé, mais aussi le soutien aux familles pour qu'elles participent à la construction d'un cadre de vie qui leur convienne.

Pour orchestrer ce travail, la refonte des statuts et du projet associatif a pour but d'affirmer notre identité, nos valeurs et notre engagement éthique, socle sur lequel se construisent les projets de nos fédérations et associations locales.

Le projet associatif doit être un outil de communication interne/externe, de management, au service de l'éthique, d'une stratégie de recherche de financements, d'une mobilisation des bénévoles et des professionnels.

Il constitue un cadre et une méthode pour construire dans nos fédérations un projet local répondant au mieux aux besoins exprimés en leur proposant de mettre en œuvre une formation-action afin de :

- préciser nos objectifs,
- planifier nos actions,
- partager nos ressources et coopérer.

Afin de préparer notre Mouvement à déterminer une nouvelle ligne directrice pour avoir des objectifs clairs, partagés et réalistes qui donneront du sens à l'engagement de nos bénévoles et à l'adhésion de nos familles adhérentes, la fédération nationale a demandé aux fédérations départementales et aux associations de remplir un questionnaire pour apporter leur contribution à l'élaboration du projet associatif Familles de France 2018-2020.

C'est le temps de déterminer
une nouvelle ligne directrice
du mouvement !



Répondez au questionnaire du projet associatif
Familles de France 2017-2020

REPRESENTATION UNAF FAMILLES DE FRANCE AU CESE

Le CESE (CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL) est la 3e assemblée de la République, après l'Assemblée nationale et le Sénat, qui eux forment le pouvoir législatif.

Le CESE est une assemblée consultative qui conseille le Gouvernement et le Parlement sur l'élaboration des lois et les orientations des politiques publiques.

Ses membres représentent la société civile. Ils sont désignés par les organisations suivantes: syndicats de salariés, de chefs d'entreprise, d'agriculteurs, d'artisans...représentants de l'économie solidaire, des associations mutualistes, familiales, étudiantes, environnementales, humanitaires, de jeunesse...

Ses membres dialoguent et échangent entre eux, dans des formations de travail.

Au-delà de son rôle de conseil, le CESE permet de favoriser le dialogue entre toutes les catégories socioprofessionnelles, pour qu'elles aillent dans le sens de l'intérêt général.

Il contribue, aussi, à évaluer les politiques publiques. Et enfin, il collabore avec ses homologues au niveau territorial et international.

Le Conseil est saisi par le Gouvernement et le Parlement. Il peut aussi s'autosaisir d'un sujet qui mérite selon lui la réflexion de la société civile. Le CESE associe régulièrement les citoyens à l'élaboration de ses travaux, via des consultations.

Enfin, s'il reçoit une pétition avec 500 000 signataires sur une question économique, sociale ou environnementale, il traitera la demande.

Aujourd'hui 10 militants familiaux siègent au CESE au nom de l'UNAF qui a attribué 4 postes aux mouvements familiaux à recrutement général. Familles de France s'est vu attribuer un poste.

REFORME

Le Président de la République souhaite réformer le CESE comme les 2 autres chambres, revoir de fond en comble les règles de la représentativité et réduire de moitié le nombre des représentants.

Il souhaite le transformer en une "chambre du futur" qui éclairera le gouvernement sur l'impact des projets de loi.

Les conseillers du CESE travaillent depuis ces annonces (première en juillet 2017) sur ce thème préférant être acteurs de leur propre réforme.



LES TRAVAUX

Les travaux du CESE sont organisés en section, travaillant chacune sur des thématiques propres.

Je travaille dans la section de l'économie et des finances, en charge du rapport annuel sur l'état de la France, de la répartition et de l'évolution du revenu national, de l'information économique et financière, des questions relatives à l'épargne, au crédit, au système bancaire et d'assurances, ainsi qu'aux finances publiques et à la fiscalité.

Mais chaque conseiller assiste aux assemblées plénières, durant lesquelles l'ensemble des travaux des sections sont présentés, discutés et validés.

LES AVIS EN 2017

Une trentaine d'avis sont rendus chaque année, sur des sujets variés.

Chaque avis fait l'objet d'une parution téléchargeable sur le site internet du CESE. Une synthèse l'accompagne. Plusieurs dossiers de 2017 étaient particulièrement orientés sur des sujets intéressants les familles. Exemple :

- Combattre l'isolement social pour plus de cohésion et de fraternité
- Sciences et société : répondre ensemble aux enjeux climatiques
- Avant-projet de loi pour un état au service d'une société de confiance
- Les déserts médicaux.....

J'ai travaillé pour ma part dans ma section sur « le Rapport annuel sur l'état de la France », « Le dossier sur les PME/TPE et le financement de leur développement pour l'emploi et l'efficacité » et « Les mécanismes d'évitement fiscal, leurs impacts sur le consentement à l'impôt et à la cohésion sociale »

L'ensemble des travaux sont consultables sur : <http://www.lecese.fr/travaux-du-cese/travaux-publies>

Patrick Chrétien, Président de Familles de France, Conseiller du CESE

MISSION

Familles de France est membre de l'UNAF (Union nationale des associations familiales).

C'est par le nombre d'adhérents, le second mouvement à recrutement général.

L'UNAF, en vertu des missions qui lui sont confiées par la loi, assure quatre rôles :

1/ Donner des avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles.

2/ Représenter officiellement, auprès des pouvoirs publics, l'ensemble des familles sans exception, et pas uniquement les adhérents des associations familiales.

3/ Gérer tout service d'intérêt familial confié par les pouvoirs publics.

4/ Ester en justice si les intérêts matériels et moraux des familles sont mis en cause.

FONCTIONNEMENT STATUTAIRE

L'UNAF a un fonctionnement classique pyramidal équivalent à celui d'un mouvement associatif.

Une assemblée générale se réunit chaque année durant deux jours dans une ville de France pour procéder aux opérations statutaires d'approbation des rapports d'activité, financier, d'orientation et moral. Ces journées sont aussi l'occasion de travailler des thématiques choisies par le Conseil d'administration avec le soutien des services.

Une année sur deux l'Assemblée générale procède au renouvellement d'une partie de ces administrateurs.

Le conseil de l'UDAF est composé de 40 membres, 20 sont désignés par les mouvements ; 20 sont élus par les UDAF selon le scrutin familial, à raison de 10 tous les deux ans. Parmi ces 10, le conseil des régions élit un administrateur.

Les 2 représentants désignés de Familles de France, Patrick CHRÉTIEN et Thierry FOULQUIER GAZAGNE participent régulièrement aux travaux du conseil en compagnie de nos représentants élus par les UDAF, Philippe VAUR, Christiane THERRY, Bernard DESBROSSES, et Bernard FARRIOL.

Le conseil d'administration de l'UNAF se réunit 10 fois par an.

Un bureau traite des affaires courantes, Bernard DESBROSSES y siège comme trésorier adjoint, Bernard FARRIOL assure la fonction de secrétaire général, et Patrick CHRÉTIEN préside la conférence des mouvements depuis 2016.

LA CONFERENCE DES MOUVEMENTS

La conférence des mouvements se réunit 3 fois par an, pour traiter d'un thème qu'elle choisit et qui est validé par le conseil d'administration.

En 2017, la conférence a travaillé sur la vulnérabilité au sein des familles et les actions pour la prévenir ou la minimiser. Elle a fait le bilan de la politique familiale et de ses perspectives dans le cadre des élections présidentielles ; elle a abordé les moyens de travailler entre mouvements familiaux pour mieux mettre en valeur les actions familiales.

Elle publie à chaque conférence, la lettre des mouvements dans laquelle est insérée une page d'information de Familles de France.

LES DOSSIERS

Lors des réunions du conseil, les administrateurs abordent les dossiers suivants en fonction de l'actualité et des évolutions politiques et législatives.

- Accueil de la petite enfance (Garde des enfants),
- Aidants familiaux, perte d'autonomie, handicap
- Allocations, Prestations aux familles,
- Budget familial,
- Coût de l'enfant,
- Banque / Assurance,
- Crédit et surendettement,
- Consommation,
- Développement durable,
- Droit de la Famille,
- Familles étrangères,
- Parité et droit des femmes,
- Bioéthique,
- Education, jeunesse,
- Europe / International,
- Habitat,
- Logement,
- Intergénérationnel,
- Accompagnement des familles,

- Médiation familiale,
- Sociologie / Psychologie de la famille,
- Délinquance,
- Parrainage de proximité,
- Parentalité,
- Protection de l'enfance,
- Protection Juridique des Majeurs (PJM)
- Retraites,
- Santé,
- Social et économie,
- Travail social et économie solidaire,
- Cohésion sociale,
- PLFSS,
- Prospective,
- Services publics,
- Démographie,
- Fiscalité,
- Protection sociale,
- Vie associative,
- Médias,
- Technologies de l'information et de la communication (TIC),
- Famille et e-administration,
- Médias et famille,
- Transports,
- Travail,
- Conciliation vie familiale / vie professionnelle,
- Emploi.



Vous pouvez suivre l'actualité de l'UNAF sur le site :

<http://www.unaf.fr>

Le rapport complet de l'activité de l'UNAF est disponible par ce lien :

<http://www.unaf.fr/spip.php?article21821>

Chaque année, l'UNAF réunit deux fois les présidents d'UDAF, les directeurs d'UDAF et les administrateurs UNAF durant deux jours. Les administrateurs Familles de France ont participé aux deux rencontres en 2017.

Patrick CHRETIEN-Thierry FOUQUIER GAZAGNE
Administrateurs désignés à l'UNAF



FAMILLES DE FRANCE A PARTICIPÉ À PLUSIEURS TEMPS FORTS DE L'UNAF :

21/01/2017	Journée nationale CAF
31/01/2017	Réunion des mouvements familiaux
23/03/2017	Conférence des mouvements
25/03/2017	Conseil des régions
31/03/2017	Rencontre de la Ligue des droits de l'assuré, monsieur Legros accompagné de représentants de la FNATH
01/06/2017	Conférence des mouvements
23-25/06/17	Participation à l'assemblée générale de l'UNAF à Blois (41)
14/10/2017	Journée des présidents et directeurs
19/10/2017	Conférence des mouvements
9-10/11/2017	Journée des référents développement associatif
25/11/2017	Conseil des régions

- 11 janvier 2017

Le Haut Conseil « a pour missions d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle ».

Cette note décrit le programme de travail du Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) pour 2017, tel que proposé par le Président du Haut Conseil à la suite des réunions de chaque Conseil (conformément au décret n°2016-1441 du 25 octobre 2016).

Il a été adopté par le Haut Conseil à la séance plénière du 1er février 2017.

Ce programme est composé d'un thème transversal aux trois Conseils et de thèmes de travail spécifiques à chacun des Conseils (pour le Conseil de la famille au II, pour le Conseil de l'enfance et de l'adolescence au III, pour le Conseil de l'âge au IV).

Le programme de travail pourra le cas échéant être ajusté pour prendre en charge d'éventuelles saisines du Premier Ministre et des Ministres compétents d'une part, des consultations portant sur les projets de loi et d'ordonnance entrant dans les champs de compétences du Conseil de l'enfance et de l'adolescence ou du Conseil de l'âge d'autre part.

- 1 février

« Disposer de temps et de droits pour s'occuper de ses enfants, de sa famille et de ses proches »

Programme de travail du HCFEA pour 2017 (extrait)

« Il s'agit de réfléchir aux conditions permettant aux personnes, en particulier lorsqu'elles sont actives ou en âge d'être actives, de disposer de temps pour s'occuper de leurs proches : les enfants dont elles ont la charge, des proches en situation de vulnérabilité, de handicap ou de perte d'autonomie.

« La question centrale est celle des congés et des possibilités de réduction d'activité ou d'aménagements légaux ou conventionnels de la durée du travail pour raison « familiale » au sens large : situations éligibles, conditions d'accès, degré de contrainte dans la « levée » des droits (préavis...), opposabilité, durée, rémunération et « taux de remplacement »...



Dans l'analyse du « statut » de la personne en congé, une attention particulière sera portée à la validation de ces périodes dans le cadre de l'assurance retraite (Assurance Vieillesse des Parents au Foyer notamment). Sera étudiée la question de l'opportunité d'intégrer ces droits au sein du Compte personnel d'activité (CPA) et des possibilités de fongibilité. (...) »

- 30 mars

Cette séance sera consacrée à une première discussion sur le thème transversal « Disposer de temps et de droits pour s'occuper de ses enfants, de sa famille et de ses proches ».

Elle s'organisera autour de quatre interventions, suivies de discussions :

1. une présentation du compte personnel d'activité (CPA) par Selma Mahfouz, actuellement directrice de la DARES, et qui avait présidé la commission sur ce thème organisée par France Stratégie en 2015 ;
2. une présentation des dispositifs d'entreprise en direction des familles par Marie-Thérèse LETABLIER (Université Paris I) à partir de l'étude qu'elle a codirigée avec Delphine Brochard auprès d'un échantillon d'entreprises ;
3. une présentation des évolutions récentes des prestations destinées aux parents de jeunes enfants qui ont arrêté de travailler ou le font à temps partiel (complément de libre choix d'activité – CLCA ; prestation partagée d'éducation de l'enfant – PreParE) par Muriel NICOLAS et Claire LAPORTE de la CNAF-DSER ;
4. une présentation des congés destinés aux parents de jeunes enfants en Europe (congés de maternité, de paternité et parentaux) par Antoine MATH (IRES et SG-HCFEA).

- 8 juin

Ordre du jour Pauvreté des familles et des enfants

Deux présentations de travaux qui seront très prochainement publiées dans Les Cahiers de l'ONPES permettront d'introduire une discussion sur l'orientation à donner aux travaux du Conseil sur ces questions.

Une intervention de Jean-Luc OUTIN (Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ONPES) qui présentera une étude sur la pauvreté des enfants.

Une intervention de Carine BURRICAND (INSEE) qui présentera une étude sur la pauvreté en conditions de vie et les privations des enfants.

Une discussion autour des deux premières parties du pré rapport sur le thème transversal et commun aux trois Conseils du HCFEA « Disposer de temps et de droits pour s'occuper de ses enfants, de sa famille et de ses proches en perte d'autonomie », qui sera présenté par sa rapporteure, Maryse FOURCADE (inspectrice des affaires sociales en mission au SG HCFEA)

Partie 1 : Contexte et enjeux

Partie 2 : Etat des lieux des dispositifs actuels

Points divers : Une contribution de l'UNAF sur cette question.

- 9 novembre

1. Présentation des éléments de constat

Constat statistique sur la situation française (Michel VILLAC)

Comparaisons européennes (Antoine MATH)

Pauvreté monétaire et insuffisance budgétaire (Muriel PUCCI)

2. Premiers éléments d'évaluation sur les programmes d'actions publiques concernant la pauvreté des familles et des enfants

Impact redistributif du système de transferts et effet des réformes sur la pauvreté des familles (Muriel PUCCI)

Trajectoire et accompagnement des bénéficiaires du RSA (Antoine MATH)

Pour information, « Les Cahiers de l'Onpes » sur la pauvreté des enfants est en ligne sur le site <http://www.onpes.gouv.fr/>

- 30 novembre

Examen du rapport commun

Le présent rapport rassemble les analyses et pistes d'évolution relatives au thème transversal et commun aux trois Conseils du HCFEA « Disposer de temps et de droits pour s'occuper de ses enfants, de sa famille et de ses proches en perte d'autonomie. » Les analyses développées dans ce rapport portent sur les parents et proches aidants actifs.

Ce document s'organise en deux parties. La première (chapitre I) présente un état des lieux, décliné en une analyse du contexte et des enjeux et une description des principaux dispositifs offerts aux parents et aux aidants pour disposer de temps et de droits à des fins d'accompagnement d'un proche : congés « familiaux », autres dispositifs d'aménagement du temps de travail (temps partiel, horaires individualisés, télétravail), indemnisation spécifique pour les aidants de personnes en situation de handicap et de personnes âgées en perte d'autonomie.

La deuxième partie (chapitre II), présente les différentes pistes d'évolution, identifiées au sein de l'ensemble des travaux examinés dans le cadre de l'élaboration du rapport : ouvrages, études, enquêtes et sondages, articles de recherche. Il n'a pas été possible de chiffrer précisément chacune d'entre elles, en dépit de la contribution active des organismes concernés – CNAF, Direction générale du Trésor, directions du ministère des Affaires sociales.

Certaines thématiques importantes ont été traitées sous forme de documents séparés, présentés en annexes. Il s'agit notamment des congés familiaux et du dispositif de temps partiel dans le secteur public, et de la situation des travailleurs non-salariés au regard du congé maternité. Des éclairages de l'étranger – Belgique, Allemagne, Pays-Bas-, tant en matière de congés que de flexibilité du temps de travail pour les parents et les aidants, sont également disponibles en annexe.

Enfin, la politique d'accueil du jeune enfant, dont le développement constitue le corollaire indispensable des propositions formulées, n'a pas été traitée dans le cadre du présent rapport.

Bernard DESBROSSES

Administrateur Familles de France

4. DÉPARTEMENT ANIMATION DE LA VIE ASSOCIATIVE

www.familles-de-france.org/reseau

RENDEZ-VOUS DE LA COMMISSION DAVA

- 15-16/09

Rencontre avec l'association Famille et Tendresse du Var (83) qui propose un service de réhabilitation individuelle psychosociale par la rééducation professionnelle pour les personnes atteintes de troubles psychiques. Cette réhabilitation passe par la mise en place d'un Pôle d'orientation et de Préformation (POP®), à développer au sein de Familles de France sur d'autres territoires.

- 18/11 : Projet associatif (synthèse et propositions)

SOUTIEN AU RÉSEAU

FONCTIONNEMENT ET RÈGLES QUI RÉGISSENT UNE ASSOCIATION

Recherche de formateur sur territoire (28) ; statuts (94, 75) ; frais kilométriques (49) ; aide à la dissolution (39, 05, 59, 11) ; rescrit fiscal (34) ; statuts type (33) ; texte présentation pour UDAF (24), convention de partenariat (71, 61); financement (67) ; assurances (31)

BÉNÉVOLAT / VOLONTARIAT

Réserve Citoyenne (59) ; agrément service civique (38, 61, 55, 57)

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Carte de réduction/adhésion (01) ; activité loisirs (62)

FONCTION EMPLOYEUR

Compte personnel de formation (75)

Convention collective et code NAF (24)

Enregistrement DSN URSSAF (61, 42, 24)

ACCOMPAGNEMENT

Des fédérations départementales 39, 83, 31, 42.

PARTICIPATION

18/10 : Familles de France était présent au **forum national des associations et des fondations au Palais des Congrès (Paris)**

Cette journée a particulièrement été axée sur :

- le nouveau cadre réglementaire au sein de l'économie sociale et solidaire,
- la logique de coopération pour répondre à des besoins et dynamiser les territoires,
- le changement de modèle économique et d'alliances,
- la participation de l'entreprise dans l'innovation sociale,
- l'utilisation du digital pour se présenter, communiquer, faire un appel au don.

Le conseil d'administration de la fédération nationale a décidé de confier à ce département d'une part l'animation de la vie associative et d'autre part la recherche action. Sous la responsabilité du conseil d'administration, deux administrateurs ont été désignés coresponsables : Amandine BULA et Germain BERTRAND.

Le but de ce département est plus particulièrement de maintenir et développer les contacts entre les associations locales, les fédérations départementales et la fédération nationale, en vue d'une collaboration pour la création, le développement et la sauvegarde des associations et des fédérations.

En 2017, le conseil d'administration de la fédération nationale a décidé la fusion de ce département et du groupe de travail projet associatif en raison de l'étroite concordance de leurs missions.

COLLECTIVITES/ASSOCIATIONS : formulaire unique de demande de subvention

Disponible dans la rubrique « e-subvention » du site service-public.fr.

FISCALITE

- Crédit d'impôt en faveur des associations assujetties à la taxe sur les salaires, de 4% des rémunérations imposables, rémunérations prises dans la limite de 2,5 SMIC.

Le CITS (crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires) ne remplace pas l'abattement de 20 304 € appliqué à la taxe sur les salaires mais se déclenchera au-delà de ce seuil. Art 88 loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017.

- Fusion d'association. Précisions sur la :

1. Notion d' « organe délibérant » remplacée par « les personnes chargées de l'administration » de l'association, précisant qu'il s'agit bien de l'organe de gestion de l'association (Conseil d'Administration ou Bureau).

2. Cohérence entre les textes législatif et réglementaire sur la personne responsable désignée pour la fusion. Le décret précise désormais que la désignation du commissaire à la fusion par le président du TGI, sur requête, n'est qu'une possibilité. Décret n° 2017-908 du 6 mai 2017.

DOCUMENT ADMINISTRATIF

Abandon du "registre spécial" au 15 août 2017. Décret n° 2017-908 du 6 mai 2017

Depuis le 24 juillet 2015, les associations n'ont plus l'obligation de tenir de registre spécial mais cette obligation apparaissait toujours dans un décret de 1901 ce qui alimentait une certaine confusion.

POLITIQUE DE LA VILLE

La circulaire d'orientations pour la politique de la ville du 26 janvier 2017, adressée aux préfets, concerne les associations, les adultes-relais et les conseils citoyens : « Un appui renforcé est à accorder aux acteurs de proximité intervenant dans les quartiers populaires » afin de « lutter contre les discriminations par un appui aux initiatives visant à favoriser l'accès à l'emploi, en particulier des jeunes diplômés et contre la radicalisation par les initiatives d'associations de prévention spécialisée qui seront financées dans le cadre des plans locaux de prévention de la délinquance (1er trimestre 2017) », « et susciter la présence d'adulte dans les quartiers en soirée, le week-end et pendant les vacances scolaire en particulier au mois d'août ».

ENGAGEMENT BÉNÉVOLE/VOLONTARIAT

- Dispositions associatives de la loi du 22/12/16 relatif à l'égalité et à la citoyenneté :

Le conseil constitutionnel a rendu son avis le 26 janvier 2017 : création de la réserve civique ; création d'un congé d'engagement associatif ; validation de l'engagement dans les diplômes ; fixation de la majorité associative à 16 ans.

- Compte d'engagement citoyen :

L'arrêté du 1er septembre 2017 fixe le plafond de remboursement des organismes prenant en charge des formations destinées à permettre aux bénévoles et aux volontaires en service civique d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leurs missions – de 7 à 12 euros par heure.

- Reconnaissance de l'engagement Étudiant :

Décret n° 2017-962 du 10 mai 2017. Dès septembre 2017, les compétences, connaissances et aptitudes acquises par un étudiant au titre d'une activité bénévole au sein d'une association, professionnelle, militaire dans la réserve opérationnelle, de sapeur-pompier volontaire, d'un service civique ou d'un volontariat dans les armées, sont reconnues et validées par l'attribution d'éléments constitutifs d'une unité d'enseignement ou de crédits du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (« système européen de crédits - ECTS »), d'une dispense - totale ou partielle - de certains enseignements ou stages relevant du cursus de l'étudiant.

- Solutions 2018 gouvernementales : reconnaissance du bénévolat ; encourager l'engagement ; et promouvoir l'innovation.



ETUDES ET RAPPORTS UTILES

Pour élargir la compréhension sur ce qui régit le monde associatif et mieux appréhender son contexte :

FONCTION D'ACCOMPAGNEMENT DES TÊTES DE RÉSEAUX : LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Réalisée par Eurogroup Consulting, pilotée par l'Adasi, en partenariat avec l'ancien ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports en charge de la vie associative et Le RAMEAU, 28 têtes de réseau se sont prêtées à l'étude. 6 principales valeurs ajoutées : le plaidoyer, la mise en réseau et l'animation, l'ingénierie, le pilotage de projets, l'accompagnement personnalisé et la fonction d'opérateur.

Note de synthèse de l'étude : <https://lemouvementassociatif.org/etude-sur-la-fonction-daccompagnement-...>

RAPPORT DU HCVA SUR L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Ce rapport vise à clarifier la notion d'intérêt général, le texte propose une typologie des acteurs de l'entrepreneuriat social et de l'économie sociale et solidaire (ESS) et une analyse comparative des dispositions fiscales relatives aux différents statuts concernés.

Le HCVA suggère, tout en appelant à la prudence, que les entreprises se revendiquant de l'entrepreneuriat social délaisseraient les activités les moins rentables. Ce pourrait être le cas des associations doublement fragilisées par les contraintes budgétaires publiques et par l'accroissement d'une concurrence lucrative sur les créneaux les plus rentables. L'instance alerte ainsi sur le risque « d'exclusion de certaines franges de population des prestations associatives de base ».

MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES ASSOCIATIONS

Rapport KPMG de janvier 2017 sur les stratégies des acteurs associatifs et proposition pour faire évoluer les modèles socio-économiques des associations dans le cadre réglementaire dans lesquels ils s'exercent.

1. Lien entre la puissance publique et les associations : définir le périmètre des activités relevant des (SSIG) et harmonisation du processus de reconnaissance de l'intérêt général.
2. Emploi dans le monde associatif : consultation préalable à l'élaboration de politiques publiques de soutien à l'emploi et baisse pérenne des cotisations sociales pour les associations employeuses.
3. Accès aux financements : valoriser les actifs immatériels des associations (bénévolat, impact social, innovation sociale).
4. Fiscalité : favoriser le financement de l'innovation sociale à travers l'équivalent d'un crédit impôt recherche (CIR) dédié à la recherche et développement (R&D) associative.
5. Bénévolat : dédier les financements publics nécessaires à la formation des bénévoles.

Le rapport intègre une perspective sur plusieurs thèmes entre la France et le reste de l'Europe concernant la valorisation du bénévolat, l'innovation sociale, la gouvernance et la commande publique.

En annexe, des monographies sont dédiées à cinq secteurs social et médico-social, tourisme social et solidaire, animation périscolaire, sport, aide à domicile.



FORMATIONS

Mini site : 16/05 à Paris (75), 14/11 à Nîmes (30)

Word : 17/10 à Bourg-en-Bresse (01), 13/11 à Nîmes (30)

Soutien parentalité : 17/11 à Paris (75)

Découverte des réseaux sociaux : 30/11 à Chartres (28)

Facebook : 01/12 à Vandoeuvre (54)

Encadrement enfance jeunesse : 08/12 à Chartres (28)

ACTIONS POUR LE RESEAU

Contrats aidés : action solidaire pour le réseau

Notre mouvement s'est mobilisé contre la suppression brutale des personnels salariés en contrat aidé par un billet parlementaire et un courrier type (à personnaliser avec coordonnées et éventuellement besoins et actions) à destination du préfet des départements de nos fédérations départementales et associations.

Nos associations employeurs d'une seule personne en contrat aidé sont les plus touchées. Ces personnes assurent généralement des fonctions d'accueil, de secrétariat, d'animation et de coordination et dépendent en grande partie du secteur de l'animation et des services à la personne.

L'enquête de l'UNAF sur le nombre de personnels en contrat aidé de nos associations a recueilli un bon taux de réponses qui place notre mouvement en première position.

Développement des agréments Service civique départementaux

En Haute Garonne (31) avec Orgeco 31, en Isère (38) avec Orgeco 38, dans l'Orne (61) avec l'association départementale de la Ferté Macé, en Meuse (55) avec l'association du Verdunois, en Moselle (57) avec la fédération départementale.

Action sur le bénévolat des jeunes « bénévoles en action »

Document réalisé conjointement avec le secteur Vie familiale, certificat de compétences, convention entre bénévole(s) et association.

FICHES TECHNIQUES

Le département vie associative a rédigé des fiches techniques :

- Loi de finances 2018 – Étude des points du budget concernant la vie associative.
- Fabrique de l'innovation de Familles de France, essaimage de projet.



MAGAZINE « CERCLE DES FAMILLES »

Contributions sur :

- N°1 « Les jeunes dans nos associations »
- N°2 « Vive les vacances ! »
- N°4 « La magie de Noël : préparez les cadeaux et les fêtes ! »



MAGAZINE « RÉALITÉS FAMILIALES » UNAF

Contributions sur :

- N°118-119 « Familles et argent »
- N°120-121 « Familles et santé mentale » (parution 1er trimestre 2018)



TRAVAUX DU COMITE JURIDIQUE

06/01 : Poursuite des travaux de révision des Statuts et du Règlement Intérieur de la Fédération nationale.

03/03 : Poursuite des travaux de révision des Statuts et du Règlement Intérieur de la Fédération nationale.

02/06 : Vérification et validation de l'agrément des associations/Fédérations, des suffrages/mandats/pouvoirs et cooptation pour l'Assemblée générale de Familles de France.



ÉVÈNEMENTS – GRANDS

RENDEZ-VOUS

01/04 : JOURNÉE RÉSEAU « ACTIONS INNOVANTES »

Nouveautés nationales : dossier « Élections 2017 », renouvellement du projet associatif, description de notre agrément santé, action d'encouragement au bénévolat des jeunes et projets de création de « Mini-clubs sciences » et « Mini-clubs laïcité ».

Actions de notre réseau : parentalité bienveillante par l'association de la Vallée de l'Eure (27), « La Radio au collège » dans les espaces Parents par l'association des Familles de France de Boissy St Léger et Limeil Brévannes (94), transmission des valeurs et prévention de l'extrémisme par le président de la fédération de l'Hérault (34).

29/08 : VISITE DE FAMILLES DE FRANCE GUADELOUPE À PARIS (97)

Visite au siège national de Madame PLUMAIN, présidente de la fédération de la Guadeloupe, pour y rencontrer Patrick CHRETIEN pour échanger et présenter le travail de la fédération et de l'équipe parisienne.



16/09 : RÉUNION RÉGIONALE OCCITANIE À CAHORS (46)

Patrick CHRÉTIEN a fait un long déplacement vers Cahors pour y retrouver une vingtaine de militants des départements du Lot, du Tarn, de la Haute Garonne et du Tarn et Garonne invités par Monique CAUTILLON, présidente de la fédération du Lot (46) ; pour présenter les dossiers et les débats en réflexion, le fonctionnement de notre réseau, l'organisation de la communication en réseau.

Les participants souhaitent amplifier le relationnel avec la fédération nationale pour une meilleure prise en compte des opinions des familles adhérentes sur des sujets sociétaux et de politique familiale, mais aussi pour un échange d'expériences des uns et des autres afin de créer une émulation et inciter à la mise en place de nouvelles actions :

- pour répondre aux appels à projets,
- pour recruter de nouveaux adhérents.



**VISITES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE**

- 17/01 : Participation à l'assemblée générale de l'Association Famille Lorraine de Metz Devant les Ponts (57)
- 09/02 : Visite d'une école Montessori à Peltre (57)
- 27/02 : Participation à l'assemblée générale de Familles de France Verdun (55)
- 27/02 : Participation à l'assemblée générale de l'AGF du 6ème (75)
- 16/03 : Participation à l'assemblée générale extraordinaire de l'Association familiale de Lons-Le-Saunier et sa région (39) en présence d'Hubert GREMAUD, président de l'Udaf 39
- 20/03 : Rencontre et découverte de l'EVS de Neuville-en-Ferrain (59) et de la fédération des familles de France du Nord
- 12/04 : Participation à l'assemblée générale de la Fédération des Bouches du Rhône (13)
- 27/04 : Participation aux assemblées générales (extraordinaire et ordinaire) de l'AGF-67
- 5/05 : Rencontre avec les Associations familiales Familles de France du Var et l'UDAF 83
- 7/06 : Réunion des mouvements présents dans le 95 pour établir une stratégie concernant l'UDAF de ce département
- 19/07 : Visite au Chalet des Alpes de la Fédération de la Loire (42), centre d'hébergement qui gère des classes de découvertes, des séjours vacances et des week-ends groupes et familles
- 23/08 : Visite Crèche à vocation d'insertion professionnelle (1ère du réseau Familles de France) à Metz (57)
- 16/09 : Réunion interrégionale Midi-Pyrénées à Cahors (46-Lot)
- 29/09 : Participation à l'assemblée générale de la Fédération de la Moselle (57)
- 24/11 : Inauguration de la nouvelle crèche VIP (vocation d'insertion professionnelle) du COGEHAM à Metz (57)

**DEUX MILITANTES HONOREES**

- **Marie Agnès HOST (57)**

La présidente de la Famille Lorraine de Metz Borny (2000-2016), administratrice UDAF fut décorée en juin 2017 des insignes de chevalier de l'ordre national du Mérite au titre de la famille, de la petite enfance et des droits des femmes. Vice-présidente du COGEHAM aux côtés de Patrick CHRÉTIEN qui préside ce comité de gestion des haltes garderie de l'agglomération messine, elle fut également administratrice à l'UDAF et ne compta pas ses heures de bénévolat - jusqu'à 50 heures par semaine!

- **Danielle LISBONA (06)**

La présidente de Familles de France 06 a reçu la médaille du bénévolat des mains de Christian ESTROSI, Président du Conseil régional PACA et de Philippe PRADAL, maire de Nice.

CONTRIBUTION

« SOLUTIONS D'ASSOCIATIONS »

Solutions d'associations est une initiative de la Fonda et du Mouvement associatif. Familles de France a apporté sa contribution à la consultation sur la thématique de la petite enfance « vers un service personnalisé pour et par les familles ». Face aux difficultés de concilier le libre choix des parents et le mode de garde de leur enfant, nous réclamons à la politique de la petite enfance de répondre à l'objectif d'une meilleure conciliation vie familiale-vie professionnelle.

Cette contribution est visible sur : la plateforme <https://solutionsdassociations.org>, le cahier spécial « La voie des associations » du magazine « We demain » ainsi que dans les débats sur Facebook et Twitter.

PARTENARIATS

- FAMILLATHLON

Familles de France a encouragé ses associations à organiser une journée sport en famille avec www.famillathlon.org dans le but de :

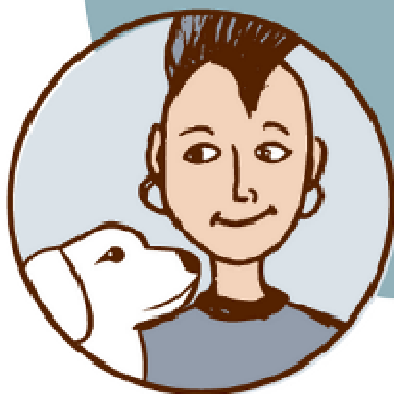
- découvrir de nouvelles activités sportives,
- de partager un bon moment en famille
- et de mieux connaître les atouts de cette pratique sur la santé.

- LA FÊTE DES VOISINS

Familles de France, partenaire depuis l'origine de « La fête des voisins », a largement incité ses associations à organiser cette 18ème édition le 19 mai 2017. Tête de réseau pour la diffusion des kits de communication, Familles de France a approvisionné ses associations participatives.



Soutenir l'engagement des jeunes



La généralisation du service civique.

Le développement des « aides contre services » pour les jeunes (par exemple ; en contrepartie d'une aide à l'obtention du permis de conduire, participer à l'organisation d'un événement dans la ville).

ÉLECTIONS 2017 PROPOSITIONS DE FAMILLES DE FRANCE

MOBILISONS-NOUS
pour les familles!

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG/ELECTIONS2017

5. DÉPARTEMENT POLITIQUE FAMILIALE / SANTÉ

www.familles-de-france.org/politique-familiale

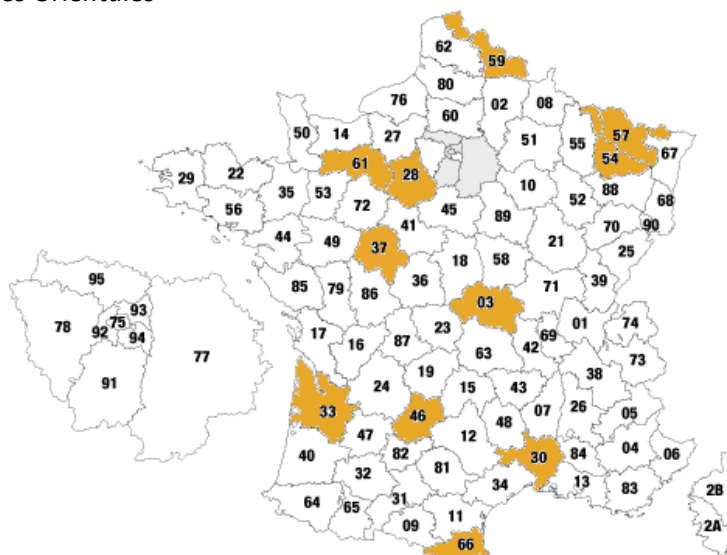
ORGANISATION DU DÉPARTEMENT POLITIQUE FAMILIALE – SANTÉ

La commission politique familiale est présidée par deux administrateurs, Mireille LACHAUD, responsable politique familiale et Samir RÉGRAGUI, responsable santé, et est composée de représentants des fédérations départementales.

Animée en permanence par les acteurs du réseau, la commission est également amenée à proposer des rencontres et organise ponctuellement des débats avec des spécialistes ou des personnalités.

11 fédérations sont représentées auprès de la commission :

L'Allier ; l'Eure et Loir ; le Gard ; la Gironde ; l'Indre et Loire ; le Lot ; la Meurthe et Moselle ; la Moselle ; le Nord ; l'Orne ; les Pyrénées Orientales



RENDEZ-VOUS DE LA COMMISSION

- 20 janvier (ordre du jour : agrément santé, campagnes électorales 2017)
- 19 mai (ordre du jour : réformes de la politique familiale, représentants usagers santé, rencontre avec Pr. JF DAMOUR)
- 13 octobre (ordre du jour : PLFSS pour 2018, compte-rendu auditions pouvoirs publics, questionnaire politique familiale)

Intervenants et experts : Jacques BUISSON, AGF 67, président de la Caf 67 et membre de la délégation Cnaf à l'Unaf ; Pr. Jean-François DAMOUR, angiologue, ARMVOP.

Protection sociale (famille, santé, retraite...), petite enfance (modes de garde, éducation), dépendance (maladie, handicap, services à la personne), accès aux droits (prestations, relations assurés-administrations, simplification...) : la politique familiale accompagne les familles au quotidien, et tout au long de leur vie.

Notre rôle :

1. *Accompagner le développement des services aux familles*
2. *Assurer la diffusion d'informations et conseils pratiques*
3. *Représenter les intérêts des familles et des usagers*



FORMATIONS

Catalogue de formations du département politique familiale :

- « Ouvrir une permanence d'accueil et d'information pour les familles »,
- « Information droits et prestations : les aides aux familles »,
- « L'accompagnement des personnes âgées dépendantes »,
- « L'accompagnement des démarches et litiges Caf »,
- « Les politiques d'insertion et l'accompagnement des publics vers l'emploi »,
- « Les droits et démarches en matière de santé ».

Nos programmes de formations sont adaptables sur demande (niveau, durée, contenu...) et nos formations peuvent être organisées soit à Paris, soit en région.

Par ailleurs le programme du stage « Information droits et prestations » est composé de modules courts de 1 à 2h (3 modules pour 3 types de prestations), optionnels ou complémentaires, directement accessibles de manière interactive (quiz, guide).

En 2017 une nouvelle formation a été réalisée à l'association des familles de Dreux et ses environs (28), autour de la santé : « Les droits et démarches en matière de santé ».

À noter pour nos représentants : la formation est obligatoire dans le cadre du mandat des représentants d'usagers en établissement de santé. Nos bénévoles bénéficient pour ce de l'offre de formation de France Assos Santé national et des URAASS en local.



GRANDES ORIENTATIONS

Familles de France est partenaire de la Caisse nationale des allocations familiales (considérée comme une tête de réseau). Les orientations du département politique familiale sont fixées par le CA du mouvement. La Convention d'objectif et de gestion Cnaf-Etat 2013-2017 est mise en application sur certains domaines jugés prioritaires : l'« accès aux droits » est un des axes partagé.

Les orientations que nous nous sommes fixées dans ce cadre :

- simplifier toutes les démarches administratives intéressant les familles afin de les rendre plus lisibles et plus compréhensibles et d'assurer l'accès aux droits de tous
- défendre les droits et les intérêts des familles en matière de prestations familiales, de fiscalité, de retraite, de finances publiques
- développer les services aux familles, en particulier les permanences d'information, les services « petite enfance » et les services aux personnes âgées



TRAVAUX DU DÉPARTEMENT POLITIQUE FAMILIALE

Le département politique familiale édite différents outils :

1. Outils au réseau :

- fiches pratiques mensuelles
- support animation campagnes et montage projets (guides, affiches, plaquettes...)
- kits parcours de droits
- formations

2. Outils aux familles :

- actualités et informations sur les droits et prestations
- guides et dossiers
- assistance administrative et aide aux démarches
- formations

Le département propose également des contenus d'information sur les pages du magazine et du site internet de Familles de France.

La commission nationale propose les projets et les outils aux associations, assure la réalisation et le suivi technique.

CAMPAGNES ÉLECTORALES 2017

A l'occasion des campagnes électorales 2017 (présidentielle et législatives), le département politique familiale – santé a coordonné la campagne Familles de France.

Objectifs :

- Mobiliser le réseau à travers la consultation de nos associations pour définir les positions et propositions ;
- Mobiliser les candidats autour des problématiques familiales.

La consultation du réseau a été organisée entre la fin 2016 et février 2017, avec des temps forts :

- Consultation du réseau à l'occasion de l'AG et de la journée du réseau 2016 ;
- Consultation des instances nationales au début de l'année 2017.

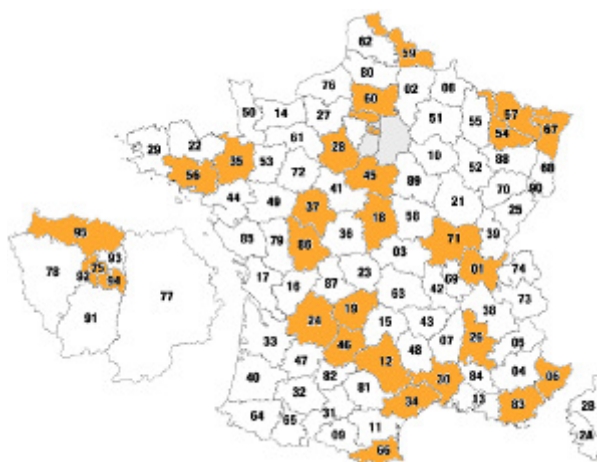
En chiffre : Localement la consultation a mobilisé 28 départements représentant 25 754 familles adhérentes.

Le dossier propositions a été présenté officiellement en mars 2017. Un communiqué de presse a accompagné sa publication. Un communiqué de presse personnalisable était proposé au réseau pour les associations qui souhaitent organiser des rencontres avec les candidats de leur circonscription. Le document – version papier – a été publié à 150 exemplaires et mis à la disposition du réseau.

La fédération nationale a également rencontré les équipes de campagnes :

- Le 31 mars avec Dominique BERTINOTTI, conseillère de Benoît HAMON pour la Famille ;
- Le 4 avril avec Caroline CAYEUX, Sénateur-Maire Les Républicains, soutien de François FILLON ;
- Le 4 avril avec Sandro MARTIN, conseiller d'Emmanuel MACRON ;
- Le 4 avril avec Aurélien SAINT-TOUL, conseiller de Jean Luc MÉLENCHON.

Localement, les associations étaient aussi mobilisées (rencontres organisées dans les départements du 28 et du 95).



ANIMATION VIE SOCIALE

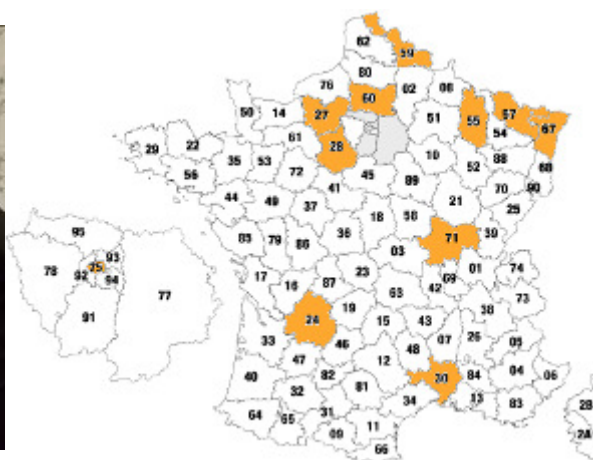
L'animation de la vie sociale est un axe fort d'intervention des Caf et - pour nos associations - une opportunité de partenariat. Localement cela se traduit sur le terrain par la gestion de services aux familles type espaces de vie sociale (EVS) et centres sociaux : des équipements de proximité, implantés pour dynamiser la vie locale, qui assurent une fonction de lieu de rencontre, d'information et d'animation, et des activités collectives. Entrer dans les politiques publiques fait partie de nos projets pour encourager nos associations à être de vrais acteurs de leurs territoires.

Notre projet associatif s'inscrit naturellement dans la politique d'animation de la vie sociale des territoires : nos associations organisent ce type-même de projets, et les inscrire dans un partenariat et un agrément EVS est un enjeu important pour faire reconnaître et sécuriser leur activité (partenariats, subventions), avec une montée en compétences de leurs savoir-faire. Au sein du réseau Familles de France on compte actuellement 2 centres sociaux et 6 EVS.

C'est sur ce constat et dans un contexte de fin de COG (convention d'objectif et de gestion), important pour valoriser notre partenariat avec la Cnaf et l'activité de nos associations, que le département politique familiale – santé a organisé une démarche réseau autour de l'animation vie sociale :

- faire connaître les services, les partenaires,
- accompagner les associations dans leur demande d'agrément et le montage de leur projet.

Un atelier d'aide à la création d'un espace de vie sociale s'est tenu le mardi 7 février 2017 à Paris. Participation de 11 départements : le Bas-Rhin, la Dordogne, l'Eure, l'Eure et Loir, le Gard, la Meuse, la Moselle, le Nord, la Saône et Loire, l'Oise, Paris. C'est une démarche qui s'inscrit en inspiration de l'expérience déjà menée au sein d'une fédération : l'Association générale des familles du Bas-Rhin.



- Une rencontre a eu lieu à Strasbourg le 11 mai.
- La démarche était présentée ensuite à l'ensemble de réseau à l'occasion de l'Assemblée générale nationale 2017.
- Le 5 octobre : Familles de France rencontrait la direction de l'insertion et du cadre de vie de la Cnaf, un temps d'échange pour exposer le projet de nos associations et envisager, en cette fin de COG, les partenariats particuliers en tant que tête de réseau.

Par arrêté du 30 novembre 2016 **Familles de France est agréé union d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique.**

ORGANISATION DES REPRÉSENTATIONS DE NOS BÉNÉVOLES

Familles de France a participé à l'assemblée constitutive de **France Assos Santé** le 21 mars 2017. Dans le cadre de la réorganisation de la représentation des usagers, France Assos Santé remplace désormais le CISS (collectif inter-associatif sur la santé). Localement les URAASS (unions régionales des associations agréées d'usagers du système de santé) ont commencé à être mise en place en 2017. Le département a sensibilisé à l'importance de ce travail militant auprès de toutes les familles de malades, accompagné la mise en place et l'organisation du réseau, en lien avec les UDAF :

- transmission auprès des régions des appels à candidatures représentation des ARS,
- transmission aux associations des formations locales proposées pour les représentants,
- mise en place de l'extranet France Assos Santé : diffusion service auprès de nos représentants,
- nouveaux outils à la disposition de nos associations (affiche, plaquette, fiche mission, accréditation et fiche candidature) publiés.

Familles de France, à travers ses diverses associations et leur implantation dans les UdaF, assure la représentation des usagers dans 12 régions : plus d'une quarantaine de bénévoles siègent dans des établissements de soins, des établissements médico-sociaux, CPAM, CLIN, conseils de surveillance, comités d'éthique, commissions de conciliation, commissions locales santé...

PARTENARIAT CAMPAGNE MOI(S) SANS TABAC

Pour la deuxième année consécutive Familles de France était partenaire de la campagne Moi(s) sans tabac. La campagne a été relayée sur l'ensemble des supports de communication numérique (site internet, lettre aux responsables, newsletter, facebook, twitter) et trois associations ont participé à des actions locales (départements 13, 66, 71).



RENCONTRE AVEC DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Des rencontres avec des représentants du monde médical ont été organisées en 2017 (une lors d'une commission nationale en mai, un second groupe de travail le 6 octobre 2017, et une conférence commune organisée le 25 novembre 2017). Objectifs de ces échanges :

- suivi de la loi de 2016 de modernisation de notre système de santé,
- réflexions communes autour de l'état de notre système de santé,
- mise en place d'actions de prévention.



LA SANTÉ,

C'EST LE BIEN-ÊTRE DES FAMILLES AU QUOTIDIEN.

POUR LA DÉFENDRE,
IL EXISTE DES **REPRÉSENTANTS D'USAGERS**.

POUR AGIR AUX CÔTÉS DES FAMILLES,
FAMILLES DE FRANCE EST AGRÉÉ
UNION D'ASSOCIATIONS DES
USAGERS DU SYSTÈME DE SANTÉ



Suivies aussi
f @famillesfrance
p @famillesfrance

Famille de France
38, Place Saint Georges 75003 Paris
01 41 51 41 51
www.familles-de-france.org



NOUVELLES PUBLICATIONS !

SANTÉ : De nouveaux outils ont été créés pour nos représentants :

- Affiche et plaquette « la représentation d'usagers » ;
- Fiche mission « bénévole représentant d'usagers du système de santé » ;
- Accréditation et fiche de candidature pour siéger comme représentant des usagers.



PUBLICATIONS PARTENAIRES

Dans le but de promouvoir les actions du réseau Familles de France !

- Fonda et Mouvement associatif, Solutions d'associations en mars 2017
<http://solutionsdassociations.org>

« Petite enfance : vers un service personnalisé pour et par les familles ».

Faciliter l'accès aux soins



La régulation des prix des médicaments déremboursés pour limiter la hausse des prix.

La vente de médicaments à l'unité.

Un meilleur remboursement des soins dentaires, optiques et surtout auditifs.

ÉLECTIONS 2017 PROPOSITIONS DE FAMILLES DE FRANCE

MOBILISONS-NOUS
pour les familles!

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG/ELECTIONS2017

FICHES PRATIQUES

Publiées mensuellement et disponibles sur le site internet www.familles-de-france.org les fiches pratiques sont une des principales sources d'information sur les droits et démarches. Particularité : chaque année un grand thème est choisi pour la réalisation d'une série de fiches détaillées sur l'événement (sont précédemment parus : l'ensemble des prestations familiales, les prestations sociales, les prestations santé, les services à la personne, les impôts, le chômage). En 2017 le département publie également un ensemble de fiche sur le thème « santé ».

Liste des fiches publiées en 2017 :

- CMU-Complémentaire
- Aide à l'acquisition d'une couverture maladie complémentaire
- Congé de proche aidant
- Carte mobilité inclusion
- Prestations familiales : montants 2017
- Bourses des lycées 2017/2018
- Allocation de rentrée scolaire 2017/2018
- Bourses des collèges 2017/2018
- Protection universelle maladie (PUMA)
- Bourses universitaires 2017/2018
- Revenu de solidarité active
- Remboursement des soins de santé
- Carte vitale
- Parcours de soins coordonnés
- Indemnités journalières maladie

ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE (ARS)

par FAMILLES DE FRANCE



L'allocation de rentrée scolaire est une allocation versée sous condition de ressources par les caisses d'allocations familiales aux familles qui ont à charge un ou plusieurs enfants scolarisés. Elle est destinée à les aider à faire tous les achats nécessaires à l'enfant lors de la rentrée scolaire. Elle bénéficie à plus de 3 millions de familles, pour une dépense d'1,9 milliard d'€.

L'ARS est soumise à la CRDS, et après déduction (- 0,5%) les parents percevront donc concrètement selon l'âge :



364,09 €

versement le 17 août 2017



384,17 €



397,49 €

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- L'enfant doit être âgé d'au moins 6 ans au 1/02/2018, et ne pas avoir atteint l'âge de 18 ans révolus au 15/09/2017.
- Scolarité : Il doit être élève, étudiant, ou apprenti gagnant moins de 55% du SMIC.
- Ressources : Les ressources de la famille ne doivent pas dépasser un certain plafond

PLAFONDS DE RESSOURCES POUR 2017

Sur l'année fiscale 2015, le revenu net catégoriel annuel imposable ne doit pas dépasser :

24 404 € pour une famille avec un enfant
30 036 € avec deux enfants
35 668 € avec trois enfants
5 632 € par enfant supplémentaire

- Vous êtes déjà allocataire Caf : aucune démarche à effectuer : l'ARS vous sera versée automatiquement si vous remplissez les conditions.
- Vous n'êtes pas encore allocataire, mais avez un enfant à charge et remplissez les conditions énumérées ci-dessus : disposez d'un dossier auprès de la Caf de votre département.
- Votre enfant a entre 14 et 18 ans : vous devez déclarer que votre enfant est toujours scolarisé pour la rentrée 2017 dans la rubrique « Mon Compte » sur caf.fr
- Votre enfant est apprenti ou étudiant salarié, vous devez compléter et renvoyer à la Caf l'attestation justifiant de sa situation (adressée fin août).
- Votre enfant handicapé a 6 ans et reste à la rentrée scolaire en école maternelle, depuis 2014 vous pouvez bénéficier de l'ARS.
- Vous dépassez de peu les plafonds de ressources ? Vous pouvez peut-être bénéficier de l'ARS différentielle.



WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

MALLETTE FAMILLES DE FRANCE « ACCÈS AUX DROITS »

Selon les termes du partenariat Familles de France-Cnaf, l'accès aux droits est l'axe d'action du département politique familiale jusqu'en 2017. Le département propose donc aux responsables du réseau des outils pour développer leurs services et leurs actions partenariales avec les Caf.

La mallette documentaire « accès aux droits » sert à animer l'intervention de nos associations dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion Cnaf-Etat 2013-2017. Disponible au format numérique, elle est transmise à l'occasion de déplacements et de rencontres avec le réseau. Outil interactif, cette mallette a vocation à être diffusée au sein du réseau par nos responsables associatifs eux-mêmes : elle est actualisée régulièrement avec de nouveaux outils et en fonction des actualités réglementaires, comme elle peut aussi être personnalisée et complétée avec les outils propres de chaque association.

KITS PARCOURS DE DROITS

Depuis 2014, pour compléter les outils d'information proposés (fiches pratiques et guides), le département politique familiale propose au réseau des « kits parcours » trimestriels. Ces kits thématiques autour d'un événement familial sont destinés à faciliter l'accueil et l'information des familles par nos bénévoles, l'orientation des démarches et la résolution du problème. Ils se présentent sous la forme d'un court dossier de quatre pages et contiennent :

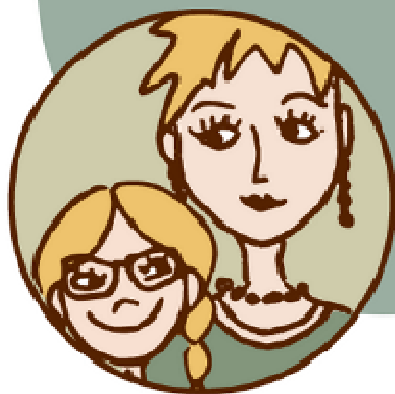
- un déroulé de l'ensemble des principales démarches à réaliser,
- un focus détaillé et explicatif d'un droit ou d'une démarche particulière,
- une liste des aides et prestations qui peuvent être demandées,
- une liste des administrations et organismes compétents (un espace est laissé libre afin que chaque association puisse y référencer les coordonnées de son interlocuteur local),
- des questions / réponses,
- des lettres-types.

Ces parcours sont transmis aux associations par le biais de la lettre aux responsables à la fin de chaque trimestre (mars, juin, septembre, décembre).

Quatre nouvelles thématiques ont été proposées en 2017 :

1. faire ses démarches numériques auprès des administrations,
2. être particulier employeur,
3. avoir recours à un notaire,
4. comprendre toutes ses démarches-impôts.

Restaurer la prime de naissance au 7ème mois



Le retour du versement de la prime de naissance au 7ème mois de grossesse pour permettre l'achat de matériel de puériculture sans mettre les familles à faible revenu en difficulté.

ÉLECTIONS 2017
PROPOSITIONS DE
FAMILLES DE FRANCE

MOBILISONS-NOUS
pour les familles!

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG/ELECTIONS2017

CONSULTATIONS ET INTERVENTIONS EN 2017

1. PARLEMENTAIRES

Projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 : dossier essentiel qui fixe la politique familiale de l'année à venir et sur lequel le département politique familiale est consulté chaque année. En 2017 nous sommes intervenus sous la forme d'un « Billet aux parlementaires » le 20 octobre, ainsi qu'une audition parlementaire le 26 octobre, devant Elisabeth DOINEAU sénatrice rapporteure pour la branche famille (Patrick CHRÉTIEN et Magali GRENOUILLEAU).

2. POUVOIRS PUBLICS

- 28 septembre : Rencontre avec Constance BENSUSSAN, conseillère technique du Président de la République pour l'inclusion, l'égalité femmes hommes et citoyenneté (Patrick CHRÉTIEN et Bernard DESBROSSES).
- 29 septembre : Rencontre avec par Corinne DESFORGES, directrice de cabinet de la secrétaire d'État à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes (Patrick CHRÉTIEN, Mireille LACHAUD et Magali GRENOUILLEAU).

3. UNAF

- 10 novembre : A l'occasion de la 4ème rencontre des référents du développement associatif de l'Unaf, l'EVS de l'association Familles de France de Neuville en Ferrain (59) a apporté son témoignage : « Stratégie et outil de développement associatif dans le département du Nord ».

4. CNAF

- 5 octobre : Rencontre à la Cnaf avec la direction de l'animation de la vie sociale (Patrick CHRÉTIEN, Mireille LACHAUD et Magali GRENOUILLEAU).

5. REPRÉSENTATIONS

- Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge : 30 mars, 10 juin, 6 octobre, 9 novembre, 20 novembre, 12 décembre, 18 décembre : rapport transversal « Disposer de temps et de droits pour s'occuper de ses enfants, de sa famille et de ses proches en perte d'autonomie » (Bernard DESBROSSES).
- France Assos Santé : 21 mars, Assemblée générale constitutive (Patrick CHRÉTIEN) ; 23 mai, Assemblée générale et élection du collège famille (Samir RÉGRAGUI) ; 18 septembre, commission réseau (Jacqueline RUAAULT).

6. PRÉSENCE ET PARTICIPATION

Au-delà de ces interventions les représentants de la commission assurent une présence sur des colloques et lors de débats d'actualité. Quelques événements auxquels nous avons participé en 2017 :

- Le 21 janvier : journée des représentants des familles dans les Caf de l'Unaf.
- Le 2 février : rendu des travaux de la commission COUTY au ministère de la Santé pour la préfiguration de l'Unaass.
- Le 19 septembre : Rencontre d'étude Cnaf sur le thème « les politiques publiques en direction des parents » (Mireille LACHAUD et Magali GRENOUILLEAU).
- Le 30 novembre : 50ème anniversaire de la Cnaf.



6. DÉPARTEMENT VIE FAMILIALE / EDUCATION

www.familles-de-france.org/education



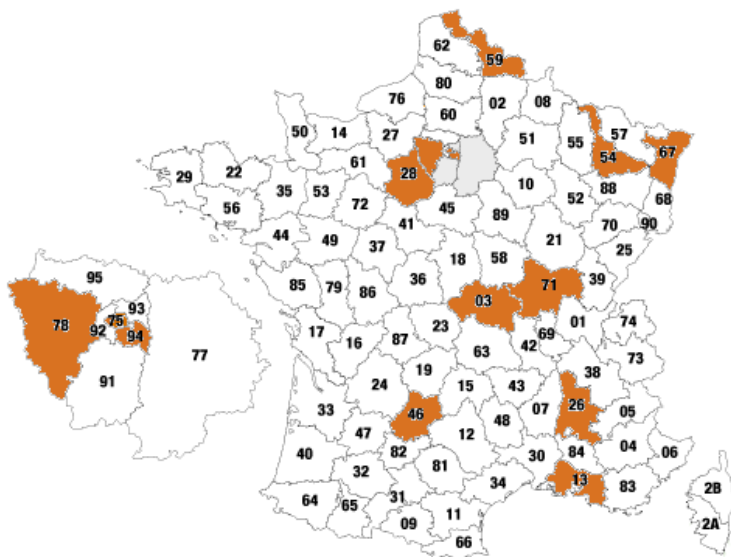
ORGANISATION DU DÉPARTEMENT VIE FAMILIALE - ÉDUCATION

La commission éducation est présidée par un administrateur, responsable du département, Virginie DURIN, et est composée de représentants des fédérations départementales.

Animée en permanence par les acteurs du réseau, la commission est également amenée à proposer des rencontres et organise ponctuellement des débats avec des spécialistes ou des personnalités.

12 fédérations sont représentées auprès de la commission :

L'Allier ; les Bouches du Rhône ; le Bas-Rhin ; la Drôme ; l'Eure et Loir ; le Lot ; la Meurthe et Moselle ; le Nord ; Paris ; la Saône et Loire ; le Val de Marne ; les Yvelines



LES RDV DE LA COMMISSION EN 2017

- 15 mai 2017 (ordre du jour : soutien à la parentalité, relations parents école, enfance et média).
- 28 novembre 2017 (ordre du jour : mini-clubs sciences)

Intervenants et experts : M. Henri GRÉMONT (Carré magique), Mme Yamina OMRANI (Cnaf), M. Vincent ORTALDA (Cnaf).

Les associations accompagnent les familles dans toute leur diversité, dans leurs réussites et dans leurs difficultés, pour donner à chacun l'égalité des chances.

Notre rôle :

Aider l'enfant à grandir et à s'épanouir

Aider les familles dans leur travail éducatif

Proposer un accompagnement adapté aux familles en difficulté

**FORMATIONS**

Le catalogue de formations du département vie familiale - éducation :

- « Le soutien à la parentalité »
- « Animer un groupe de parole »
- « Les activités et les animations « enfance, jeunesse »
- « Le cours des parents : animer un stand de sensibilisation sur les nouvelles technologies »
- « La communication parents - enfants : l'adolescence »
- « Les comportements à risque chez les jeunes »
- « Enfance et média : prévention, protection, bonnes pratiques »
- « L'enfant dans le système administratif et judiciaire »
- « Etre intervenant en milieu scolaire »
- « Accompagner l'enfant en deuil »

Nos programmes de formations sont adaptables sur demande (niveau, durée, contenu...) et nos formations peuvent être organisées soit à Paris, soit en région.

En 2017 se sont tenus 2 stages de formation, dont 1 délocalisé

**GRANDES ORIENTATIONS**

Familles de France est partenaire de la Caisse nationale des allocations familiales et les orientations du département éducation sont travaillées en lien avec la Convention d'objectif et de gestion Cnaf-Etat 2013-2017, dont une des priorités est le « soutien à la parentalité ». Nous nous sommes fixées dans ce cadre les orientations suivantes :

1. les relations familiales (soutien à la parentalité, médiation familiale, divorce, recompositions familiales, accidents de la vie, ...),
2. l'éducation des enfants et des jeunes (addictions, conduites à risque, média, nouvelles technologies et jeux vidéo, soutien scolaire ...),
3. isolement, en particulier celui des jeunes (mal-être des adolescents) et des personnes âgées (dépendance).

**TRAVAUX DU DÉPARTEMENT VIE FAMILIALE - ÉDUCATION**

Le département éducation assure ses travaux autour de 3 missions :

1. soutien et appui aux actions du réseau (formations, conférences, guides pratiques, campagnes de sensibilisation),
2. analyse (enquêtes et études),
3. réflexion et proposition (représentations).

Il constitue dans ce cadre différents outils :

- actualités et informations,
- guides et dossiers,
- supports de communication,
- action de sensibilisation vers les familles,
- aides pratiques aux projets des associations.

Le département propose également des contenus d'information sur les pages du magazine et du site internet de Familles de France.

La commission nationale propose les projets et les outils aux associations, assure la réalisation et le suivi technique.

MINI-CLUB SCIENCES

Le département éducation a focalisé son année sur l'organisation du projet mini-club sciences, un projet imaginé et piloté par Jean-Louis RÉMOUIT (association générale des familles de Paris).

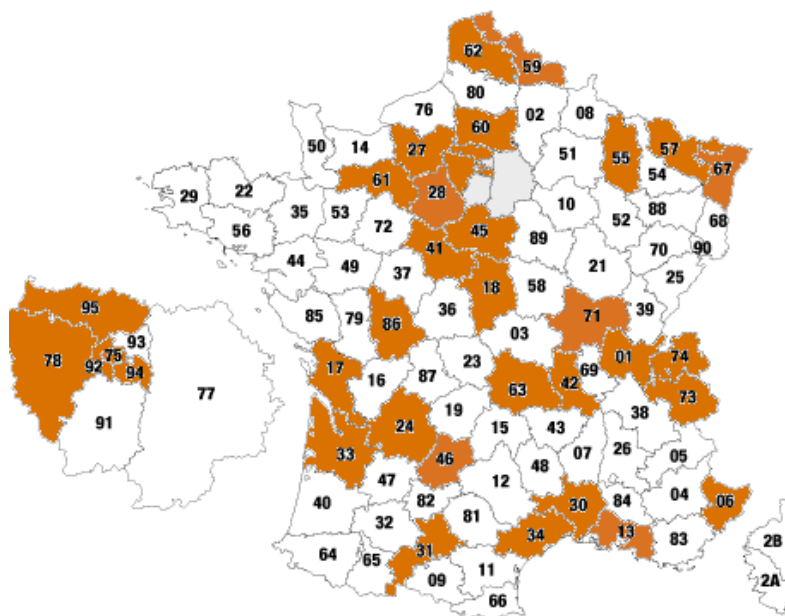
Sur le constat qu'en France les enfants disposent de peu d'animations scientifiques hors du champs scolaire et peu d'opportunités d'expérimentation et de pratique des sciences hors du programme théorique à l'école, le projet « mini-clubs sciences » proposera des ateliers autour de la pratique et de l'expérimentation scientifique pour les 6-10 ans, réalisables par des animations périscolaires ou des interventions en milieu scolaire.

Objectifs :

- proposer une activité complémentaire aux enseignements scolaires,
- développer le goût des sciences chez les enfants,
- favoriser l'égalité filles-garçons et valoriser la place des filles dans le monde scientifique.

Le département proposera l'animation et la coordination du projet auprès de nos associations :

- programme d'activité autour des sciences,
- matériel pédagogique d'animation,
- formation des intervenants.



Nos travaux en 2017 :

1. présentation auprès du ministère en charge de la Jeunesse et de l'Éducation populaire au début de l'année 2017,
2. présentation au réseau à l'occasion de la journée du réseau 2017,
3. présentation à la Cnaf à l'occasion d'une rencontre en commission en mai 2017,
4. groupe de travail pour finaliser l'expérimentation en novembre 2017,
5. ces mini-clubs seront expérimentés dans deux écoles (en région parisienne et en Eure et Loire, au début de l'année 2018).

En chiffre : 21 associations qui réalisent des interventions en milieu scolaire ; 32 accueils périscolaires ; 26 services de soutien scolaire

♥ PARTENARIAT

La lecture est une activité essentielle pour les enfants :

- activité de loisirs : moment ludique, de repos, elle permet aux enfants de développer leur imagination,
- activité éducative : savoirs, vocabulaire, elle permet aux enfants de développer leurs connaissances,
- activité en famille : un parent qui lit à son enfant, c'est un moment en famille partagé et essentiel pour le bon développement de l'enfant et pour la relation parents-enfants.

Nombre de nos bénévoles participent aujourd'hui au programme Lire et faire lire.

A l'occasion de l'événement « **Partir en livre** », la grande fête estivale du livre de la jeunesse, le département vie familiale – éducation a organisé en juillet 2017 un grand jeu concours sur Facebook « la page à lire cet été » (28 participants). Partenaire de Partir en livre, la fédération nationale proposait également aux associations qui souhaitait participer à l'événement en local les différents supports Partir en livre (crayons, marque-pages, affiches, cartes, stickers et magnets, casquettes, guirlande).

En octobre 2017 le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel BLANQUER, en lien avec le ministère de la Culture, lançait la campagne « ensemble pour un pays de lecteurs », mobilisation pluriannuelle en faveur du livre et de la lecture pour susciter l'envie de lire chez les enfants et les jeunes.

✍ ANIMATION VIE SOCIALE

Le département vie familiale - éducation a travaillé avec le département politique familiale - santé autour de l'animation de la vie sociale et des projets des associations souhaitant développer des EVS.



NOUVELLES PUBLICATIONS !

« Engagés, citoyens, solidaires : unissons nos talents »

Le département vie familiale - éducation, en lien avec le département vie associative, a proposé la carte de vœux 2017, dont la thématique était l'engagement des jeunes au sein de nos associations. La carte elle-même a été réalisée par des étudiants de l'IUT Communication et médias de Chalon-sur-Saône, partenaire du projet.



PUBLICATIONS PARTENAIRES

Promouvoir les actions du réseau Familles de France !

Dans la revue N°116-117 de l'Unaf : Réalités familiales de Janvier 2017 « Loisirs et vacances en familles » : témoignage de l'association Familles de France Paris 15^{ème}.

**INFORMATIONS PRATIQUES**

Des articles d'actualité sont disponibles sur le magazine, le site et à travers les newsletters. Ils sont réalisés régulièrement pour mieux informer les familles.

En 2017 :

- Jeunes : Educa Droit (Défenseur des Droits), programme de lutte contre les violences faites aux enfants.
- Nouvelles technologies : guide « familles tout écran » (CLEMI).
- Scolarité : rentrée 2017 : rythmes scolaires, études supérieures, parcours sup, lutte contre le décrochage scolaire.
- Droit de la famille : divorce par consentement mutuel, déclaration de naissance, livret de famille, garde alternée.
- Soutien à la parentalité : violences faites aux femmes, guide actions « soutien à la parentalité » (UNCCAS).

Le département publie par ailleurs des articles d'information à destination des associations, pour les alerter sur les programmes et les partenariats d'action spécifiques.

En 2017 :

Événements :

- Semaine de la presse dans les écoles 2017 ;
- Partir en livre ;
- Semaine de l'engagement lycéen ;
- Rencontres notariales 2017.

Campagnes :

- Journée internationale des droits de l'enfant ;
- Non au harcèlement à l'école ;
- Pas d'éducation, pas d'avenir ;
- Ensemble pour un pays de lecteurs.

Partenariats :

- Programme Ville Vie Vacances 2017 ;
- Réseau Parents solos et compagnie ;
- Tour de France de l'égalité.

**MALLETTE FAMILLES DE FRANCE « SOUTIEN À LA PARENTALITÉ »**

Selon les termes du partenariat Familles de France-Cnaf, le soutien à la parentalité est l'axe d'action du département vie familiale - éducation jusqu'en 2017. Le département propose donc aux responsables du réseau des outils pour développer leurs services et leurs actions partenariales avec les Caf.

La mallette documentaire « soutien à la parentalité » sert à animer l'intervention de nos associations dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion Cnaf-Etat 2013-2017. Disponible au format numérique, elle est transmise à l'occasion de déplacements et de rencontres avec le réseau. Outil interactif, cette mallette a vocation à être diffusée au sein du réseau par nos responsables associatifs eux-mêmes : elle est actualisée régulièrement avec de nouveaux outils et en fonction des actualités réglementaires, comme elle peut aussi être personnalisée et complétée avec les outils propres de chaque association.

1. POUVOIRS PUBLICS

- Le 24 février : Rencontre avec le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (Virginie DURIN, Urvassee BAGUANT).
- Le 27 novembre : Communiqué de presse sur la garde alternée à l'occasion de la parution d'une proposition de loi relative au principe de la garde alternée des enfants.

2. COFACE

- Les 9 et 10 mars à Madrid (nutrimédias), 31 mars 2017 à Lisbonne (handicap), 11 et 12 mai 2017 à Bruxelles (Assemblée générale, conférence), 8 et 9 juin 2017 à Helsinki (réconciliation), 9 et 10 novembre 2017 à Copenhague (inclusion financière), 30 novembre et 1er décembre 2017 à Bruxelles (aidants familiaux) (Virginie DURIN).

3. REPRÉSENTATIONS DIVERSES :

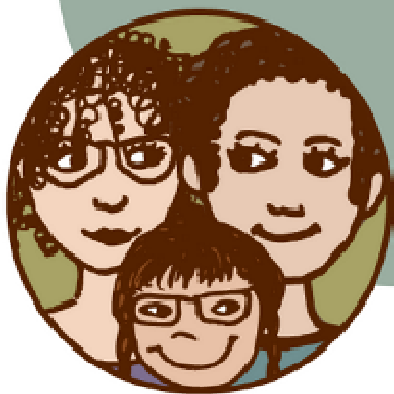
- Le 20 juin : Laboratoire sociétal de la Française des Jeux - FDJ (Magali GRENOUILLEAU).
- Le 16 septembre : CESE, appel « jeunes et responsables » (Patrick CHRÉTIEN).

4. PRÉSENCE ET PARTICIPATION :

Au-delà de ces interventions, les représentants de la commission assurent une présence sur des colloques, des débats d'actualité. Quelques événements auxquels nous avons participé en 2017 :

- Le 25 janvier : Rencontre INJEP « l'engagement des jeunes dans la culture ».
- Le 19 septembre : Rencontre d'étude Cnaf sur le thème « les politiques publiques en direction des parents ».

Partager librement
le congé parental



Le maintien de la durée du congé parental à 3 ans, en laissant le libre choix aux parents pour les 6 derniers mois (le même parent ou l'autre parent).

ÉLECTIONS 2017
PROPOSITIONS DE
FAMILLES DE FRANCE

MOBILISONS-NOUS
pour les familles!

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG/ELECTIONS2017

7. DÉPARTEMENT CONSOMMATION

www.familles-de-france.org/consommation

RENDEZ-VOUS DE LA COMMISSION CONSOMMATION

Ce département est co-animé par Jamy BELKIRI et Monique GUEGUEN.

- 2 juin : Commission consommation autour du surendettement et de l'inclusion bancaire.
- 8 décembre : Commission sur la consommation responsable.

CANAL D'INFORMATIONS DES ADHÉRENTS

Info réseau ou lettre aux responsables, publication destinée à éclairer les responsables associatifs sur des sujets juridiques variés en rapport avec le monde associatif.

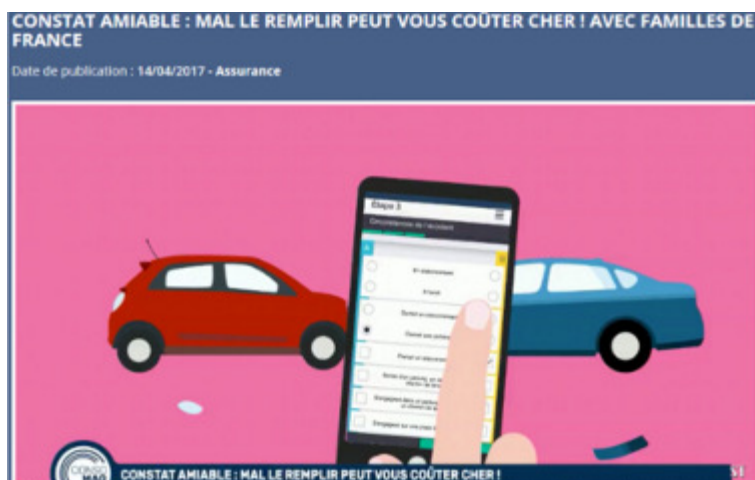
CANAU D'INFORMATIONS DES CONSOMMATEURS

- Site Familles de France : En 2017 de nombreux articles ont été rédigés sur l'actualité consommation. Ils touchent un large public, d'un consommateur curieux à un consommateur avisé en passant par des bénévoles à l'affût de toute nouveauté pour l'aide à la défense des droits des consommateurs.
- Info famille : Newsletter mensuelle. Cet outil reprend les principales publications du site qui ont eu lieu au cours du mois.
- Réseaux sociaux : Facebook et Twitter.
- Magazine en ligne : Le cercle des familles, dont le N°4 de décembre était un spécial CONSOMMATION.

CONSOMAG

Familles de France a réalisé 6 CONSOMAG avec l'INC :

- Envoi d'un colis précieux : quelles garanties ?
- Comment fonctionnent les « Box surprises » ?
- Le constat amiable : mal le remplir peut vous coûter cher !
- Surbooking : responsabilité des compagnies aériennes
- L'appellation « boulanger »
- Comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone ?



Énergie, communications électroniques, banque, assurance, alimentation, transports, nouvelles technologies, éducation... Agréée comme organisation nationale de défense des consommateurs, l'association Familles de France intervient dans tous les secteurs de la consommation autour de trois axes principaux : l'information du consommateur, la défense du consommateur et la représentation politique et technique du consommateur. Représentative des consommateurs et des familles sur le plan national et local, Familles de France s'appuie sur son réseau de près de 300 associations locales fédérées en une cinquantaine de fédérations départementales regroupant près de 43000 familles.

PRISES DE POSITIONS / COMMUNIQUÉS

Dans son rôle de prévention et d'alerte, Familles de France a réagi par des communiqués :

- 25 juillet : Non à la fin programmée des tarifs réglementés de vente du gaz.
- 17 août : Légère hausse du coût de la rentrée scolaire.
- 12 novembre : Loi de finance 2018 : Sauvons l'indépendance des associations de consommateurs agréées.

AVIS

En tant qu'association agréée de défense des consommateurs, Familles de France est régulièrement sollicitée pour donner son avis sur des sujets intéressant les consommateurs dans le cadre de consultations menées par des institutions publiques ou privées.

Ne sont formalisées ici que les consultations écrites.

- 23 janvier : Avis au Conseil national de la consommation sur un projet de décret modifiant la partie réglementaire du code de l'énergie relative à la protection des consommateurs d'énergie.
- 10 mars : Avis au Conseil national de la consommation sur un projet de décret relatif aux modalités d'accès par les consommateurs aux données de consommation d'électricité ou de gaz naturel et à la mise à disposition de ces données par les fournisseurs.
- 24 mars : Avis au Conseil national de la consommation sur un projet d'arrêté relatif à l'information du consommateur sur les prix et les conditions d'exécution des prestations d'entretien de réparation des véhicules terrestres à moteur.

AUDITIONS

- 6 février : Audition au Sénat de Jamy BELKIRI sur les attentes de la société civile à l'égard de la justice.
- 24 mars : Audition d'Estelle YACOVOU sur l'inclusion bancaire et le surendettement à la Cour des comptes.
- 15 mai : Audition devant l'Union des annonceurs (UDA) de Michel BONNET sur la communication responsable.
- 7 juillet : Audition de Michel BONNET devant le Conseil national de la consommation (CNC) de Michel BONNET sur le thème de la publicité.
- 21 décembre : Audition de Michel BONNET devant le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sur le thème des comportements alimentaires.

FAITS MARQUANTS

- 15 juin : « Lancement du premier achat groupé télécom » qui a mobilisé plus de 88 000 participants lors de la phase de pré-inscription.
- 17 août : Conférence de presse : Les résultats de l'enquête rentrée scolaire 2017 « Pour la trente-quatrième année consécutive, Familles de France a mobilisé son réseau de bénévoles pour l'enquête du coût de la rentrée scolaire. Fondée sur 263 enquêtes en provenance de 36 départements différents, l'étude a révélé un coût de 191,73€ pour un élève de 6ème, soit une hausse de 0,78% par rapport à l'année dernière. »
- 19 octobre : Familles de France invité au salon Equip'Auto :
- À l'occasion du salon annuel « Equip'Auto » sur l'équipement automobile, Familles de France est intervenue le 19 octobre à une table ronde sur le véhicule connecté de demain. Ce fût l'occasion d'exposer devant les professionnels du secteur, les attentes des consommateurs vis-à-vis du véhicule connecté.

FICHES PRATIQUES :

La Fédération nationale a réalisé des fiches pratiques mensuelles sur des thèmes divers afin de mettre à la disposition du réseau de Familles de France et des consommateurs un véritable outil d'information :

- L'assurance emprunteur
- Appellation « Boulanger et enseignes de boulangerie »
- La mobilité bancaire
- L'achat d'un véhicule d'occasion
- Les sites d'achats groupés
- Le devis
- Le délai de rétraction – Les principes à connaître
- Que faire en cas de hausse tarifaire sur un contrat ?

INFOGRAPHIES :

Nouveauté en 2017, la création d'infographies de conseils et de prévention publiées sur le site internet et FaceBook et à distribuer ou mettre à la disposition des consommateurs lors des forums, journées portes-ouvertes, permanences...

- Conseils pour limiter les frais de la rentrée scolaire
- Conseils pour acheter sur internet
- Attention à l'intoxication aux champignons !
- Droit de rétractation
- Canicule : conseils de comportement



GUIDE :

Pour accompagner le réseau Familles de France, le guide « Comment tenir une permanence consommateurs » a été proposé à nos associations.



SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX DE FAMILLES DE FRANCE

Le site internet et les réseaux sociaux de Familles de France sont devenus une source d'information essentielle en matière de consommation.

DES ARTICLES ET BRÈVES D'ACTUALITÉS : au cours de cette année, plus de cinquante articles ont été rédigés sur l'actualité consommation. Qu'elles soient plus techniques comme un résumé de jurisprudence ou plus pratiques comme la hausse de tarifs divers, elles touchent un large public, d'un consommateur curieux à un consommateur avisé en passant par des bénévoles à l'affût de toute nouveauté pour l'aide à la défense des droits des consommateurs.



ORGANISMES DANS LESQUELS NOUS SIÈGEONS OU AVEC LESQUELS NOUS SOMMES EN CONCERTATION

Conseil national de la consommation - CNC,
Institut national de l'origine et de la qualité – INAO,
Commission de régulation de l'énergie – CRE,
Société nationale des chemins de fer – SNCF,
Régie autonome des transports parisiens – RATP,
Fédération de l'artisanat automobile – FNA,
Électricité de France – EDF et Gaz de France – GDF,
Médiateur national de l'énergie, Enedis, Promotelec,
Laboratoire central des industries électriques,
Comité de direction de la certification – LCIE,
Laboratoire national de métrologie et d'essais,
Agence française de normalisation – AFNOR,
La Poste, Autorité de régulation des communications électroniques et des postes – ARCEP,
Institut national de la consommation – INC,
Association des sociétés financières – ASF,
Centre européen de la consommation – CEC,
Fédération française des sociétés d'assurance – FFSA,
GIE carte bancaire,
Médiateur Canal +, Médiation de l'eau,
Agence pour la recherche et l'information en fruits et légumes frais - APRIFEL ,
Interprofession des fruits et légumes frais (INTERFEL),
Conseil Paritaire de la Publicité (CPP) dont Michel BONNET assure la présidence depuis sa création en 2008, en tant que représentant des associations de consommateurs.



DÉSIGNATION

27 septembre 2017 : Désignation du chargé de mission consommation comme rapporteur du collège consommateur au sein du groupe de travail du Collège national de la consommation sur le thème du Yield management.



REPRESENTATIONS NATIONALES

Membre du Conseil National de la Consommation, Familles de France a pris part à divers groupes de travail tout au long de l'année 2017.

Familles de France est également représenté au sein de la Commission des clauses abusives, de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité ou encore au sein de diverses instances dédiées à la promotion de la qualité (COFRAC, AFNOR, etc.)

Familles de France poursuit la concertation avec des grandes entreprises assurant une mission de service public (SNCF, EDF, GDF Suez, différentes compagnies de distribution d'eau), auprès d'autorités indépendantes (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail ; Commission de régulation de l'énergie ; Autorité de régulation des communications électroniques et des postes; Autorité de régulation des jeux en ligne ; etc.) ou encore avec des professionnels (du crédit, de l'assurance, de la téléphonie mobile, etc.).

Parmi les nombreuses représentations, voici une liste non exhaustive des participations de nos représentants :

- Jamy BELKIRI (CNC, DGAL, INAO) / 6 réunions.
- Anne-Marie Le NIGER (Réfèrent normalisation) / 6 réunions (AFNOR, LCIE).
- Luc BARANGER (Réfèrent énergie) / 30 réunions (Eden, CRE, Consuel, Promotelec).
- Jocelyne YRIBARREN (RATP) / 14 réunions.
- Fouad KADOURI (EDF, groupe de travail énergie CNC) / 6 réunions.
- Monique GUEGUEN (gaspillage alimentaire DRIAAF et Groupe alimentaire et Nutrition au CNC) / 3 réunions.

REPRESENTATIONS LOCALES

Localement, les associations Familles de France siègent au sein de nombreux organismes, notamment les Commissions départementales d'aménagement commercial, les Commissions de surendettement ou encore les Commissions départementales d'action touristique.

FORMATIONS

En 2017, la Fédération nationale a réalisé plusieurs sessions de formation sur toute la France, à destination des bénévoles du réseau. Quatre thèmes ont été traités.

- Traiter les dossiers de surendettement – Rennes
- Les bases pour régler un litige de consommation - Chartres
- Régler les litiges de consommation avec la médiation – Bourg-en-Bresse
- Cadre juridique de la défense des consommateurs – Paris

Ces formations permettent aux bénévoles de se mettre à niveau de façon permanente sur les évolutions législatives et réglementaires. Familles de France considère que l'efficacité de ses bénévoles passe, outre par l'empathie et l'écoute, par une maîtrise des sujets auxquels ils sont confrontés. De plus, nombre d'entre eux siègent dans des commissions locales spécialisées et la mise à jour régulière de leurs connaissances est indispensable pour leur permettre d'assurer au mieux leur rôle de représentation du Mouvement.



Généraliser le chèque énergie



Les chèques énergie sont testés actuellement dans quelques départements. Cette mesure est bonne, mais trop peu connue ; il faut la généraliser. Le montant des chèques doit varier en fonction des régions (selon les conditions climatiques locales).

ÉLECTIONS 2017 PROPOSITIONS DE FAMILLES DE FRANCE

MOBILISONS-NOUS
pour les familles!

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG/ELECTIONS2017

8. DÉPARTEMENT CADRE DE VIE / HABITAT

www.familles-de-france.org/logement

RENDEZ-VOUS DE LA COMMISSION LOGEMENT

Ce département est co-animé par Jacqueline RUAULT et Jean-Jacques GUYENET

- 15 mai : Commission logement autour de la location - étude du rapport de la Cour des comptes « Le logement social face au défi de l'accès des publics modestes et défavorisés ».
- 11 décembre : Commission logement autour de la propriété et de la copropriété.

PARTICIPATION ET REPRÉSENTATIONS NATIONALES

- 31 janvier : Présence à la présentation du 22 ème rapport de la Fondation Abbé Pierre
- 27 juin : Assemblée générale – Anil
- 21 décembre : Conseil d'administration – Anil

PRISES DE POSITIONS

Lors de l'élection présidentielle concernant le logement (Livret « Mobilisons-nous pour les familles ») :

- Rendre obligatoire les abattements fiscaux pour charge de familles.
- Mutualiser les coûts d'énergie dans les logements sociaux.
- Permettre aux jeunes actifs et aux étudiants de se loger.

COMMUNIQUÉS

Dans son rôle de prévention et d'alerte, Familles de France a réagi par des communiqués :

- 14 septembre : Ne touchez-pas au plan épargne logement !
- 30 novembre : Coup d'arrêt sur l'encadrement des loyers à Paris

REPRÉSENTATIONS NATIONALES

- ANIL - Agence nationale pour l'information sur le logement (membre du conseil d'administration)
- Fédération française du bâtiment
- Comité NF Habitat
- Cetelec

REPRÉSENTATIONS DÉPARTEMENTALES

Nos associations siègent fréquemment dans :

- Les commissions départementales de conciliation – CDC
- Les commissions départementales de coordination des actions de prévention des expulsions – CCAPEX
- Les commissions départ. d'aménagement commercial – CDAC
- Divers organismes d'HLM ou bailleurs sociaux

Mal-logés, locataires, propriétaires, copropriétaires ou primo-accédants.

Familles de France défend et informe au quotidien ces différents publics à travers ses actions locales et nationales. La fédération nationale intervient dans le règlement des litiges qui ne peuvent être traités par son réseau. Elle siège dans les diverses instances liées au logement.

Siégeant au Conseil national de la consommation, Familles de France fédère également des associations de défense des locataires et leur permet de présenter leur liste aux élections de représentants de locataires.

CONSOMAG

En novembre : Les droits du locataire lorsque son logement HLM est sous-occupé.

PUBLICATIONS RÉALISÉES

FICHES TECHNIQUES :

- 9 septembre : Tout sur le dépôt de garantie
- 28 novembre : Quitter un logement en location

ARTICLES D'ACTUALITÉ :

23 janvier : Rénovation énergétique : Attention aux Arnaques

3 février : L'état du mal logement en France

23 mars : Logement Décent étendu à la performance énergétique

8 juin : Lutte contre la précarité énergétique : le chèque énergie

9 juin : Obligation de Diagnostic Gaz et Électricité pour la location

17 juillet : Le point sur les charges de copropriété

31 juillet : Les Formalités du cautionnement de dettes locatives

22 août : Les logements étudiants et résidences universitaires

14 septembre : Exonération de la taxe d'habitation

L'ESSENTIEL SUR LE DÉPÔT DE GARANTIE

À ne pas confondre avec la caution, le dépôt de garantie est une somme d'argent affectée en garantie de l'exécution des obligations du locataire.

1 IL EST OBLIGATOIRE S'IL EST PRÉVU DANS LE CONTRAT DE BAIL

« Lorsque le dépôt de garantie est prévu par le contrat de location pour garantir l'exécution de ses obligations locatives par le locataire (...) »
Loi 6 juillet 1989, art. 22
« Le contrat de location est établi par écrit (...) »
Loi 6 juillet 1989, art. 2

2 SON MONTANT EST PLAFONNÉ

« Jusqu'à 1 mois de loyer H.C. pour les locations vides »
« Lorsque le dépôt de garantie est prévu (...) il ne peut être supérieur à un mois de loyer en principal (...) » Loi 6 juillet 1989, art. 22
« Jusqu'à 2 mois de loyer H.C. pour les locations meublées »
« (...) le montant du dépôt de garantie exigible par le bailleur est limité à deux mois de loyer en principal (...) » Loi 6 juillet 1989, art. 25-6

3 IL EST VERSÉ À LA SIGNATURE ET RESTITUÉ À LA REMISE DES CLÉS

« Au moment de la signature du bail, le dépôt de garantie est versé au bailleur directement par le locataire ou par l'intermédiaire d'un tiers (...) »
Il est restitué (...) à compter de la remise en main propre, ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, des clés au bailleur ou à son mandataire (...) » Loi 6 juillet 1989, art. 22

4 DES AIDES AU VERSEMENT DU DÉPÔT EXISTENT

« L'avance Loca-pass : <https://www.actionlogement.fr/avance-loca-pass> »
« Le Fonds solidarité logement : <https://www.caf.fr/msa-caf> »

5 TOUTE SOMME RETENUE SUR LE DÉPÔT DOIT ÊTRE JUSTIFIÉE

« (...) il est restitué (...) déduction faite, le cas échéant, des sommes restant dues au bailleur et des sommes dont celui-ci pourrait être tenu, au lieu et place du locataire, sous réserve qu'elles soient dûment justifiées (...) » Loi 6 juillet 1989, art. 22

6 IL EXISTE DES DÉLAIS DE RESTITUTION

« 1 mois en l'absence de dégradations »
« 2 mois dans les autres cas »
« (...) il est restitué dans un délai maximal de deux mois (...) »
Il est restitué dans un délai maximal d'un mois à compter de la remise des clés par le locataire lorsque l'état des lieux de sortie est conforme à l'état des lieux d'entrée (...) » Loi 6 juillet 1989, art. 22

7 UNE MAJORATION DE 10% EN CAS DE DÉPASSEMENT DES DÉLAIS

« (...) à défaut de restitution dans les délais prévus, le dépôt de garantie restant dû au locataire est majoré d'une somme égale à 10 % du loyer mensuel en principal, pour chaque période mensuelle commencée en retard. Cette majoration n'est pas due lorsque l'origine du défaut de restitution dans les délais résulte de l'absence de transmission par le locataire de l'adresse de son nouveau domicile (...) » Loi 6 juillet 1989, art. 22

8 LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE CONCILIATION POUR VOS LITIGES

« Pour éviter le recours au juge, vous pouvez saisir la commission du lieu du logement qui tentera de parvenir à un accord à défaut de quoi le recours au tribunal d'instance est possible. Consultez notre "Modèle 4" pour saisir la commission. »



www.familles-de-france.org
Mise à jour en octobre 2017
La Fédération Nationale des Familles de France est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique et agréée comme organisation nationale de défense des consommateurs.

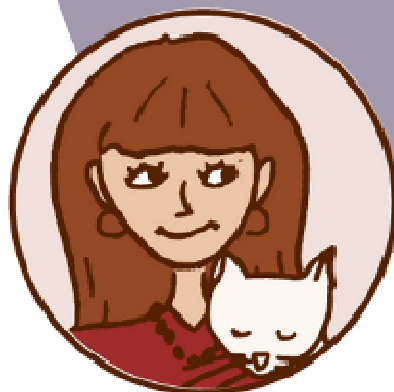


FORMATIONS

7 avril : Les charges locatives : qui paie quoi ? – Paris

30 mai : Tout sur le dépôt de garantie – Paris

Permettre aux jeunes actifs et aux étudiants de se loger



Les jeunes actifs et les étudiants n'ont pas toujours des ressources suffisantes pour se loger dans de bonnes conditions. Il faut réserver des logements à prix encadré, dans le parc privé, pour ceux qui ne bénéficient ni de bourses, ni de l'aide de leurs familles.

ÉLECTIONS 2017 PROPOSITIONS DE FAMILLES DE FRANCE

MOBILISONS-NOUS pour les familles!

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG/ELECTIONS2017

9. DÉPARTEMENT COMMUNICATION

www.familles-de-france.org

1.1. LA COMMUNICATION EXTERNE

SITE INTERNET

Odile COUTAUDIER, secrétaire générale assure l'administration du site internet et des différentes newsletters.

Sa fréquentation est restée en progrès en 2017, notamment au dernier trimestre suite à l'acquisition d'un nouvel outil de routage des newsletters. Un fort pic de fréquentation a été enregistré lors de l'opération achat groupé en mai.

Selon Google Analytics :

- 510117 pages visitées (445842 en 2016)
- 280645 utilisateurs (258992 en 2016)

Les pages les plus recherchées dans GOOGLE sont les fiches techniques des prestations sociales, les fiches des bourses de l'enseignement, les fiches techniques spécifiques à la consommation et au logement...

Les familles peuvent ainsi s'informer sur :

- Les préoccupations des familles défendues par Familles de France ;
- L'actualité en consommation, politique et vie familiale, logement, santé etc... ;
- Les actions de Familles de France auprès des pouvoirs publics et des parlementaires ;
- Les sujets concernant les familles dans leur vie quotidienne ;
- Les actions réalisées ou proposées par Familles de France ;
- Les activités des fédérations départementales et des associations ;
- L'annuaire des associations.

Nouveautés en 2017 :

- Un module Twitter permet de voir les derniers tweets de Familles de France directement sur la page d'accueil du site.
- Des bandeaux et infographies informatives ont régulièrement été publiés.



Le département communication accompagne la stratégie du mouvement et développe les différents outils d'une communication, interne et externe, attrayante et moderne, papier ou numérique, au service des familles et du réseau.

Il est au cœur et au service des autres départements.

Assurer un relai d'information fiable entre les différents acteurs internes et externes de la Fédération et mettre en place des outils fédérateurs

Mettre en place des actions d'attractivité et de promotion de Familles de France :

- valoriser l'importance de la cellule familiale dans son rôle de cohésion sociale

- développer les adhésions au sein de notre fédération, gage de pérennité du mouvement et force de conviction auprès des décideurs.

INFO FAMILLE OU NEWSLETTERS TOUT PUBLIC

Toutes les newsletters sont accessibles en ligne sur :
www.familles-de-france.org/info-famille

Familles de France distribue gratuitement une newsletter appelée « Info Famille » à tous les abonnés inscrits en ligne.

18 « Info famille » ont été expédiées en 2017.

Ces newsletters donnent une large place aux actualités du réseau.

Les actions ayant été transmises par les fédérations départementales ont été relayées afin de les mutualiser.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

www.familles-de-france.org/communiques-de-presse

Les communiqués de Familles de France sont également routés en newsletters aux membres du réseau.



LETTRES/BILLETS PARLEMENTAIRES

www.familles-de-france.org/lettres-et-billets

A l'occasion des projets de loi ou de l'actualité concernant la famille, Familles de France s'adresse soit au président de la République, soit aux ministres, soit aux députés et sénateurs, soit aux maires ou candidats aux élections.

- 09/09/2017 Arrêt brutal des contrats aidés associatifs !
- 20/10/2017 Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018
- 17/11/2017 PLF 2018 / subventionnement aux associations de consommateurs

- 22/03/2017 Élections 2017, les familles entrent en campagne ...
- 27/03/2017 UNAF - Les associations familiales interpellent les candidats
- 16/05/2017 Premier achat groupé sur les abonnements Internet et mobiles
- 18/05/2017 Gouvernement MACRON-PHILIPPE, pas d'annonce pour les familles !
- 20/06/2017 Congé parental : Familles de France alerte le gouvernement
- 05/07/2017 15% de remise mensuelle sans condition de durée avec SFR
- 25/07/2017 Non à la fin programmée des tarifs réglementés du gaz !
- 17/08/2017 Légère hausse du coût moyen de la rentrée scolaire 2017
- 29/08/2017 Les contrats aidés associatifs passent à la trappe !
- 14/09/2017 Ne touchez-pas au plan épargne logement !
- 13/11/2017 Communiqué des associations de consommateurs agréées
- 27/11/2017 Résidence alternée : Pour un maintien de la permanence familiale autour de l'enfant
- 30/11/2017 Coup d'arrêt sur l'encadrement des loyers à Paris



RESEAUX SOCIAUX

De nouvelles compétences ont été apportées au sein de l'équipe salariale de Familles de France au premier trimestre 2017. Maîtrisant les outils de communication et les réseaux sociaux cette salariée a mis en place une communication via les outils consultés par les jeunes familles.

Familles de France relaye régulièrement les informations du site national, des ministères et de nos partenaires ou autres associations afin d'informer les familles. Des infographies ou vidéos spécifiques sont publiées pour alerter ou prévenir les consommateurs.

La progression d'abonnés sur nos réseaux sociaux a bénéficié d'un coup de pouce lors de l'opération d'achat groupé en téléphonie.

FACEBOOK

<https://www.facebook.com/lienfamillesdefrance>

7155 abonnés au 31 décembre 2017 (contre 252 au 1er janvier).

Dans le cadre de la nouvelle édition de Partir en livre, la grande fête du livre pour la jeunesse, Familles de France a lancé en juillet un concours de lecture via facebook : "La page à lire cet été".



TWITTER

<https://twitter.com/Familles2France>

1204 abonnés au 31 décembre 2017 (contre 426 au 1er janvier).

Le compte twitter de Familles de France publie régulièrement des informations pour les familles et les consommateurs. Elles proviennent du site national ou des twitters tels que :

- Service-Public.fr
- Ma caf.fr
- Inc-conso.fr
- Ademe
- Unaf.fr
- Education nationale
- Coface (Confédération des organisations familiales de la communauté européenne), Etc.

YOUTUBE ET GOOGLE +

<https://www.youtube.com/c/FamillesDeFranceNational>

<https://plus.google.com/+FamillesDeFranceNational>





« LE CERCLE DES FAMILLES » MAGAZINE

www.familles-de-france.org/notre-magazine

En 2017 le magazine de la Fédération Nationale Familles de France est passé au format numérique. Il est hébergé sur la plate-forme publicitaire en ligne - Joomag.com et sa consultation est gratuite sur abonnement en ligne.

Pour marquer ce changement le magazine a pris le nom de: CERCLE DES FAMILLES.

4 numéros ont été publiés en 2017 sur les thèmes suivants:

- #1 FAMILLES ET NUMERIQUE – JUIN 2017
- #2 FAMILLES ET VACANCES – JUILLET 2017
- #3 FAMILLES ET ORIENTATION – OCTOBRE 2017
- #4 FAMILLES ET NOEL – DECEMBRE 2017



1.2. LA COMMUNICATION INTERNE



INFO RESEAU OU LETTRE DES RESPONSABLES

16 newsletters « Info réseau » ont été routées en 2017.

La lettre aux responsables est envoyée chaque mois aux responsables et dirigeants des fédérations et associations qui en font la demande, ainsi que lors d'actualité urgente.

Sa version électronique, donne les liens pour accéder rapidement aux communiqués, aux actualités fédérales, aux dossiers des secteurs (lettres juridiques, appels d'offre...) et aux formations (renseignements et inscriptions).

Communiqués de presse, lettres et billets aux parlementaires ont également été adressés par routage électronique à l'ensemble du réseau Familles de France.



DOCUMENTS INTERNES

De nombreux outils, ont été proposés à notre réseau :

- Flyers et affiches de la journée du réseau
- Brochure pour les élections
- Flyers concernant les usagers de la santé
- Dossier et infographies de la rentrée scolaire
- Infographie « Pourquoi adhérer à Familles de France »

Tous ces documents sont téléchargeables depuis le site : www.familles-de-france.org/depliant



POURQUOI ADHÉRER A

WWW.FAMILLES-DE-FRANCE.ORG

- 1 **POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES FAMILLES**
...les familles doivent se faire entendre
- 2 **POUR UNE REPRÉSENTATION AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS**
...les familles doivent pouvoir agir
- 3 **POUR UNE DÉMOCRATIE**
...les familles doivent pouvoir participer aux débats
- 4 **POUR UNE ÉVOLUTION DES IDÉES**
...les familles doivent pouvoir choisir
- 5 **POUR UNE SOLIDARITÉ ENTRE FAMILLES**
...toutes les familles doivent se sentir concernées
- 6 **POUR UN ACCÈS AUX MÉDIAS**
...les familles doivent pouvoir s'exprimer
- 7 **POUR DES SERVICES**
...les familles doivent être accompagnées
- 8 **POUR DES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES**
...les familles doivent s'entraider
- 9 **POUR DES FORMATIONS**
...les familles doivent pouvoir se former et s'informer

Une force de propositions, avec votre famille, pour toutes les familles

10. INTERVENTIONS MÉDIATIQUES

www.familles-de-france.org/on-parle-de-nous

PASSAGE DANS LES MÉDIAS

23 octobre : "Non aux allocations familiales pour les riches" sur Sud radio avec la participation de Patrick CHRÉTIEN.

29 septembre : Intervention sur l'allocation de garde d'enfant et les allocations familiales, de Patrick CHRÉTIEN dans le journal « La croix ».

21 septembre : Interview de Patrick CHRÉTIEN sur le thème du logement sur equilibredesenergie.org.

Mai 2017 : Reprise sur les chaînes TV et dans de nombreux médias du communiqué de Familles de France au sujet de l'opération groupé.

20 février - Patrick CHRÉTIEN répond à RTL sur l'allocation au 1er enfant

19 janvier - Les Français plébiscitent la famille : interview de P. Chrétien sur RCF.



Plus d'une centaine de passages médiatiques lors de la rentrée scolaire en août 2017, qui sont répertoriées dans la revue de presse (non exhaustive) sur le site :

www.familles-de-france.org/RS_2017

Un live sur FaceBook de la chaîne LCI a eu lieu à l'issue de la conférence de presse du 17/08/2017 durant une quinzaine de minutes.



Dans son rôle de force de proposition pour défendre les familles, Familles de France répond à de nombreuses sollicitations médiatiques.

Président, salariés, membres de commission, ont été sollicités de nombreuses fois en 2017 par la presse écrite, les radios, les chaînes de télévision et internet.

Les sujets abordés concernent l'actualité et les familles.

En voici quelques extraits.

11. FORMATIONS

www.familles-de-france.org/nos-formations

Récapitulatif des formations pour les bénévoles associatifs en 2017

N°	SECTEUR	FORMATIONS
1	politique familiale	Soutien à la parentalité
2	politique familiale	Droits et démarches en matière de santé
3	consommation	Les bases pour régler un litige de consommation
4	logement	Charges locatives : qui paie quoi ?
5	éducation	Encadrement d'activités et animation enfance-jeunesse
6	vie associative	Administrer un mini-site internet
7	vie associative	Facebook : fonctionnalité et nouveautés
8	consommation	Résoudre les litiges par la médiation
9	logement	Tout savoir sur la copropriété
10	consommation	Traiter les dossiers de surendettement
11	consommation	Les contrats familiaux
12	vie associative	Utiliser Excel
13	vie associative	Utiliser Word
14	vie associative	Réseaux sociaux : atelier découverte

Nos formations sont réalisées avec le soutien financier du FDVA (Fond pour le développement de la vie associative).



12. REPRÉSENTATIONS – QUELQUES EXEMPLES

www.familles-de-france.org/representations



OBSERVATOIRE SOCIÉTAL DE LA FRANÇAISE DES JEUX (FDJ)

En 2017 Familles de France a participé aux réflexions du Laboratoire sociétal de la FDJ, avec un focus particulier sur le jeu responsable et la prévention des jeux d'argent des mineurs. Les axes de réflexion du groupe :

1. faire connaître et rappeler la loi (interdiction au moins de 18 ans),
2. s'installer dans une dynamique de progrès (sachant que les mineurs jouent, comment agit on en conséquence ?),
3. embarquer le réseau des détaillants dans l'action et les accompagner (pour rappel, l'interdiction vaut également pour le mineur accompagné d'un parent : message que les détaillants ont du mal à faire passer aux adultes car beaucoup de parent viennent acheter des jeux avec et pour leur enfant et ne comprennent pas le refus de vente),
4. prendre acte des progrès significatifs des actions précédentes.



COFACE

En 2017 Familles de France a participé aux réflexions de la Coface (Confédération des organisations familiales de la communauté européenne), en particulier au sein des groupes de travail handicap et la conciliation des temps. Familles de France a pu ainsi participer aux campagnes de la Coface :

- diffusion de l'enquête sur les familles face aux situations de handicap auprès des adhérents,
- relais de la campagne « EquilibreVieProViePerso » sur les réseaux sociaux,

En 2017 lance également les premiers travaux autour de la nutrition (équilibre alimentaire, éducation des enfants autour d'une alimentation saine et équilibrée) auxquels Familles de France participe.



FRANCE ASSOS SANTÉ

En 2017 le CISS (collectif inter associatif sur la santé) est remplacé par un nouvel organisme, France Assos Santé. Familles de France, désormais agréé association représentant des usagers dans les établissements de santé, participe à l'Assemblée constitutive ainsi qu'aux premiers groupes de travail.

En tant que membre fondateur, Familles de France diffuse et relais les outils de France Assos Santé auprès de ses représentants (formations, extranet) et apparaît désormais référencé sur le rapport d'activité de l'observatoire France Assos Santé sur les droits des malades

<http://www.france-assos-sante.org/sites/default/files/RAOBS2016-FAS-BD.pdf>.



ASEC

Anne-Marie Le NIGER (Référént normalisation) a représenté Familles de France.

L'ASEC (Association sécurité électrique et conformité) a été créée en 2008 par des acteurs responsables de la filière électrique, l'association partage la vision d'un marché électrique sûr, sain et loyal au service de la sécurité des installations électriques et des consommateurs en France et dans toute l'Europe.

La mission de l'ASEC est de contribuer activement et efficacement à la lutte contre les appareils dangereux ou non conformes par des actions concrètes, dans un cadre juridique maîtrisé.

Les principaux objectifs de l'ASEC sont de :

- Soutenir les actions des autorités de contrôle et de surveillance du marché
- Enrayer la prolifération et obtenir le retrait du marché des appareils électriques présentant des risques graves pour les consommateurs ou non conformes
- Renforcer la vigilance de toutes les parties prenantes sur les risques encourus
- Agir dans un cadre intègre en respectant le droit de la concurrence.

CONFÉRENCES DE FAMILLES DE FRANCE

www.familles-de-france.org/nos-conferences

Dans le cadre des actions de prévention, plusieurs intervenants membres de Familles de France interviennent sur des sujets très variés. Les interventions peuvent se faire soit en conférences / débats, soit en milieu scolaire ou centres sociaux.... sur des thèmes à la demande.

UNE SECONDE CHANCE (DAEU)

Administrateur au national, Catherine VIVIEN a accueilli au total plus de 70 personnes lors de ses conférences en 2017 en alternance sur deux sites :

- cité des métiers
- centre Pompidou.

Le but : offrir une deuxième chance d'obtenir son baccalauréat.

Le DAEU est un diplôme national de niveau IV, qui confère, en France, les mêmes droits que le baccalauréat. Le DAEU, véritable diplôme de la seconde chance redonne, grâce à un réel parcours d'excellence, confiance en soi et permet entre autres débouchés l'accès à toute formation universitaire, à la préparation de concours de la fonction publique ou à l'entrée dans des écoles ou des organismes de la formation professionnelle (AFPA, CNAM, écoles de soins infirmiers, instituts de carrières sociales).

Le DAEU est aussi une occasion unique de voir ou de renforcer les connaissances de base dans certaines matières fondamentales (français, mathématiques, langue vivante ...).

Le DAEU est un diplôme réservé aux candidats relevant de la formation continue, Il est accessible aux personnes non titulaires d'un Bac ou d'un équivalent. Il est une deuxième chance et non un examen de rattrapage pour ceux qui ont échoué au bac.

Confirmation d'inscription Atelier Bpi/Cité des Métiers

Atelier : S'informer sur la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Partenaire : Familles de France

Date : samedi 17 mars

Horaires : 14h00-15h30

Prévoir le temps d'accès aux espaces du Centre Pompidou, compter 15 mn en
Attention : L'atelier ne sera plus accessible après 16h15

Espace L'Atelier – Bpi (Niveau 2)

Les bureaux d'information de la Bibliothèque et du Centre Pompidou pourront vous orienter si nécessaire

Accès : Centre Pompidou
Entrée rue Saint-Martin, 75004 Paris



Niveau 1 : Entrée, sur présentation de ce document, par la sortie de la Bpi, sur la mezzanine.



Accès à l'atelier, niveau 2 de la Bpi

En cas de désistement, merci de nous prévenir au plus tôt



Bibliothèque publique d'information – Marion Morillère : 01 44 78 44 83
Ou contact **le jour même** : 01 44 78 12 71

INTERVENTIONS DE MICHEL BONNET

Michel BONNET est intervenu :

- En milieu scolaire, le 12 janvier à Autun (71) au collège public « La Chataigneraie » pour une prévention Internet et réseaux sociaux.
- Dans le réseau Familles de France, le 17 novembre dans l'après-midi à l'association de Neuilly (92) sur le thème « Bio et produits toxiques » et en soirée à l'association d'Erment sur le thème de la pollution atmosphérique.

14. AGENDA STATUTAIRE 2017

www.familles-de-france.org

AGENDA STATUTAIRE 2017		
DATES	REPRÉSENTANTS	ÉVÈNEMENTS
Hebdo 10/01/2017	P. CHRÉTIEN V. DURIN	CESE : Participation aux réunions de section, de groupe et plénières Médiateur d'EDF - Alain Brière : découverte des nouveaux locaux du médiateur et échange sur les différentes actualités du moment
13/01/2017	J.BELKIRI et E.YACOVOU	CNC : agrément et financement des associations nationales agréées de défense des consommateurs
21/01/2017	U.BAGUANT	UNAF : journée nationale CAF
23/01/2017	U.BAGUANT et V.DURIN	Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes : présentation des vœux
25/01/2017	M. GRENOUILLEAU	INJEP : colloque l'engagement des jeunes dans la culture
31/01/2017	P.CHRÉTIEN	UNAF : réunion des mouvements familiaux
02/02/2017	P. CHRÉTIEN	FSC : rencontre
02/02/2017	U.BAGUANT	UNAASS (union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé) : participation à la réunion de préfiguration
03/02/2017	V. DURIN	DGCS : journée d'échanges entre acteurs sociaux et médico-sociaux pour la prévention et la prise en charge des jeunes et des familles touchés par le phénomène de la radicalisation
03/02/2017	M. GUEGUEN	DRIAAF (direction régionale et interdépartementale de l'aménagement de l'agriculture et de la forêt) : participation au comité de pilotage sur le gaspillage alimentaire
24/02/2017	U.BAGUANT et V.DURIN	Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports : rencontre avec Luc Oreskovic, Adjoint de la cheffe du bureau du partenariat associatif jeunesse éducation populaire
03/03/2017	P.CHRÉTIEN et V.DURIN	Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique : rencontre avec Thomas Rohmer, président
15/03/2017	V. DURIN	Conseil supérieur du notariat : participation à la réunion de travail sur le thème des relations contractuelles et patrimoniales du couple et leur rupture
15/03/2017	U. BAGUANT	LA FONDA : participation à l'évènement de lancement du site internet et de la campagne "solutions d'associations"
21/03/2017	K. FOCK-YEE	BNP Paribas Personal Finance : participation au groupe de travail sur le crédit renouvelable dans le Centre de Relations Clients de Lille (59)
21/03/2017	P. CHRÉTIEN	UNAASS : participation à l'assemblée générale constituante
21/03/2017	V. DURIN	FNEP (fédération nationale de l'enseignement privé) : colloque international "quelle place et quel avenir pour l'enseignement privé indépendant en France et dans le monde?"
23/03/2017	P. CHRÉTIEN	UNAF : conférence des Mouvements
25/03/2017	P. CHRÉTIEN	UNAF : conseil des régions
31/03/2017	P. CHRÉTIEN	Rencontre de la Ligue des droits de l'assuré, monsieur Legros accompagné de représentants de la FNATH
31/03/2017	P. CHRÉTIEN et U. BAGUANT	QG de campagne de Benoît Hamon : échange autour des propositions de Familles de France au prochain président
04/04/2017	P. CHRÉTIEN, U. BAGUANT et V. DURIN	SÉNAT - Caroline Cayeux, Sénateur-Maire Les Républicains de Beauvais (60) : échange autour des propositions de Familles de France au prochain président
04/04/2017	P. CHRÉTIEN, U. BAGUANT et V. DURIN	QG de campagne d'Emmanuel Macron : échange autour des propositions de Familles de France au prochain président
20/04/2017	K. FOCK-YEE	UNAASS : participation au groupe de travail sur les assurances
27/04/2017	K. FOCK-YEE	INC : participation à la Commission cahier des charges
15/05/2017	P. CHRÉTIEN et la Commission Éducation	CNAF : rencontre pour un échange partenarial avec Yamina Omrani, conseillère en politique familiale et sociale
23/05/2017	S. RÉGRAGUI	UNAASS : participation à l'AG et élection des membres du collège famille

DATES	REPRÉSENTANTS	ÉVÈNEMENTS
01/06/2017	P. CHRÉTIEN	UNAF : conférence des Mouvements
16/06/2017	P. CHRÉTIEN	Participation à l'AG de l'UDAF 55
19/06/2017	P. CHRÉTIEN	Participation à l'AG de l'UDAF 57
23-25/06/17	P. CHRÉTIEN et V. DURIN	UNAF : participation à l'AG à Blois (41)
26/06/2017	V. DURIN	CNAF-ANSA (Agence Nouvelle des Solidarités Actives) : participation à un événement commun sur l'investissement social dans la petite enfance
27/06/2017	K. FOCK-YEE	ANIL : participation à l'assemblée générale
03/07/2017	K. FOCK-YEE	Centre européen de la consommation : participation à l'assemblée générale
04/07/2017	K. FOCK-YEE	Médiateur de l'Énergie : participation à la table ronde sur les 10 ans de la libération du marché
17/08/2017	P. CHRÉTIEN O. COUTAUDIER	Conférence de presse rentrée scolaire
19/09/2017	M. LACHAUD, V. DURIN et M. GRENOUILLEAU	CNAF-EHESS : participation au colloque "l'action publique en direction des parents : quels problèmes, quelles réponses ?"
19/09/2017	P. CHRÉTIEN	Ministère de l'Intérieur : rencontre avec Christian Gravel, Préfet chargé de mission sur le Plan Préfecture Nouvelle Génération et chargé de la relation aux usagers
28/09/2017	P. CHRÉTIEN et B. DESBROSSES	Présidence de la République : rencontre avec Constance Bensussan, Conseillère en charge de la Famille au Cabinet d'Emmanuel Macron
29/09/2017	P. CHRÉTIEN, M. LACHAUD et M. GRENOUILLEAU	Secrétariat d'État chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes : rencontre avec Corinne Desforges, Directrice de Cabinet
03/10/2017	J. BELKIRI	Ministère de l'Économie et des Finances - service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité : conférence de sensibilisation aux risques cyber
05/10/2017	P. CHRÉTIEN, M. LACHAUD et M. GRENOUILLEAU	CNAF : rencontre avec le conseiller technique Animation Vie Sociale
13/10/2017	P. CHRÉTIEN	INC : rencontre des présidents des mouvements consommateurs
14/10/2017	P. CHRÉTIEN	UNAF: journée des président et directeurs
19/10/2017	P. CHRÉTIEN	UNAF: conférence des mouvements
26/10/2017	P. CHRÉTIEN et M. GRENOUILLEAU	Sénat - Elisabeth Doineau, rapporteur de la commission des affaires sociales pour la branche famille : audition conjointe d'associations familiales concernant le PLFSS 2018
03/11/2017	P. CHRÉTIEN	Fonctionnaires de la Corée du sud : échange comparé sur la politique familiale France et Corée
09/11/2017	K. FOCK-YEE	CNC : participation à la réunion préparatoire du groupe de travail Yield management
9-10/11/2017	P. CHRÉTIEN	UNAF : journée des référents développement associatif
15/11/2017	P. CHRÉTIEN et les représentants de l'Unaf	Ministère du Travail : rencontre avec le directeur de cabinet de Muriel Pénicaud, Antoine Foucher, notamment concernant la réduction du nombre de contrats aidés
20/11/2017	P. CHRÉTIEN	Ministère de l'Intérieur : installation de l'instance nationale d'écoute des usagers
25/11/2017	P. CHRÉTIEN, S. RÉGRAGUI et U. BAGUANT	Journée Santé "Carte dévitalisée" : rencontre entre usagers, professionnels, mutuelles et experts
25/11/2017	P. CHRÉTIEN	UNAF : conseil des régions
30/11/2017	P. CHRÉTIEN	CNAF : 70ème anniversaire
01/12/2017	K. FOCK-YEE	Ministère de la Transition écologique et solidaire pour les transports : participation à l'atelier thématique sociétal
20/12/2017	K. FOCK-YEE	CNC : participation à la réunion d'information concernant le lait contaminé
21/12/2017	J. RUAULT et K. FOCK-YEE	ANIL : participation au conseil d'administration

OÙ NOUS TROUVER ?

Découvrez les Fédérations
départementales et les
associations Familles de France



Retrouvez toute l'activité des fédérations et associations sur
l'annuaire de notre site Internet



Familles de France – Fédération nationale
28 place Saint Georges – 75009 Paris

Merci à nos partenaires



Caisse
nationale
des
allocations
familiales

